Département social

Section Assistant(e) Social(e)

La création collective : sur le chemin du développement du pouvoir d'agir

Justine Bertholet

Baccalauréat Assistant Social

Année 2015-2016

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement ma maitre de stage, Laetitia Moncousin, pour sa gentillesse, son soutien et son attention particulière envers moi pendant toute la durée de mon stage.

Je souhaite aussi remercier Yvon François et Bruna Bettiol pour leur soutien et leur aide dans la rédaction de ce travail de fin d'études.

Un grand merci à Monsieur Frédéric Janus pour sa patience, son aide et sa présence tout au long de l'année et dans la rédaction de ce travail de fin d'études.

Merci à tous les participants aux différents ateliers de création collective pour leur discours et leur présence.

Enfin, je souhaite remercier ma chère maman, qui m'a toujours soutenue.

« Chaque animateur socioculturel qui se respecte s'est fait un devoir de proposer des ateliers ou projets artistiques et de contribuer à changer le traditionnel secteur du social en immense champ d'expérimentation artistique ».

-Christian Maurel dans *Education Populaire et puissance d'agir, p. 124*

TABLE DES MATIERES :

Introduction Générale……1
Partie 1 : Le décor 5

Introduction première partie :..... 5
A) Cadre institutionnel :..... 5
Présentation et méthodologie : 6
Partenariat :..... 9
Public rencontré et environnement : 9
Conclusions :.....10
B) Théâtre-action :.....11
Historique : 11
Objectifs et missions :.....13
Lien entre le théâtre-action et l'éducation permanente :.....14
Méthodologie et conditions d'action : 15
Conclusions :.....19
C) Le pouvoir d'agir :.....19
Introduction :.....19
La puissance d'agir de Christian Maurel : 20
L'empowerment selon Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener :.....22
Le pouvoir d'agir en intervention sociale de Bernard Vallerie :.....24
Conclusions :.....27
Conclusion première partie :.....28

PARTIE 2 : Le Spectacle..... 30

Introduction deuxième partie :.....30
A) Avis des experts :.....31
Monsieur Paul Biot :.....31
Monsieur Yvon François :.....36

Conclusions : 40
B) Présentation de trois ateliers de création collective:....41
Groupe Integra Plus :....42
Groupe Alpha : 48
Groupe de jeunes de Florennes :....51
Conclusions des trois ateliers : 55
C) Analyse des témoignages :....55
Introduction et présentation : 56
Analyse des réponses obtenues : 56
Lien avec la théorie et conclusions : 61
PARTIE 3 : L'acteur.... 63
A) Introduction et constats :....63
B) Outil d'analyse....67
Le militant : 70
Le politique : 71
Le spécialiste :....72
L'animateur :....72
C) Conclusions :....74
Conclusions générales : ……..……..75
Bibliographie :.... 77

INTRODUCTION GENERALE :

Quand j'ai commencé ma formation d'assistante sociale à la Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg, je n'étais pas du tout convaincue du futur métier de travailleur social qui s'y rapportait. J'ai choisi ces études parce que j'aimais le contact avec les personnes et la rencontre, sans pour autant savoir ce que le métier d'assistant social recouvrait. Parallèlement, j'avais une vision assez négative de l'assistant social, qui représentait pour moi un agent de contrôle des personnes en difficulté. A mes yeux, l'assistant social était la personne présente en CPAS qui s'occupait d'octroyer ou non un revenu d'intégration aux personnes en difficulté. Je ne me situais pas par rapport à mon identité professionnelle puisque la représentation que j'avais du métier n'était pas du tout en accord avec mes valeurs personnelles, à savoir le respect de la vie privée et l'accompagnement dans la résolution d'un problème. La première année baccalauréat m'a permis de réaliser que le métier d'assistant social était bien vaste, et que les travailleurs sociaux étaient présents dans de nombreux secteurs de la société. Nonobstant, je ne savais toujours pas dans quel secteur je voulais travailler et dans lequel je pourrais m'épanouir professionnellement.

En deuxième année baccalauréat « assistant social », j'ai pu réaliser mon stage au sein d'une Compagnie de théâtre-action appelée « la Compagnie Buissonnière » avec Monsieur Bruno Hesbois. La découverte de cet univers de la création collective m'a tout de suite interpellée tant par sa méthode de travail que par sa créativité et son approche. J'ai pu développer beaucoup de compétences en termes de relations professionnelles et de méthodologie car le théâtre-action offre cette diversité de publics et de partenaires. Cependant, ce stage était trop court et ne m'a pas permis de découvrir les fondements de toute la démarche de création collective.

Au cours de la troisième année baccalauréat « assistant social », les étudiants sont amenés à choisir plusieurs cours à option proposés par la Haute École. Ayant toujours été passionnée par les arts du spectacle, je n'ai pas hésité une seconde en choisissant le cours intitulé « approche socioculturelle et

artistique dans le travail social ». Ce cours était axé sur la pratique artistique développée en travail social et informait les étudiants quant à la Culture de manière générale mais amenaient aussi ceux-ci à réaliser eux-mêmes une création collective théâtrale. Cette possibilité a rendu le cours encore plus intéressant car il m'a permis de me mettre à la place des participants à un atelier de création collective. Outre ce cours à option, il s'agissait de choisir un lieu de stage et je me suis focalisée sur le théâtre-action. Ce stage me permet, par la même occasion, de constituer la base expérimentale de ce travail de fin d'études.

En résumé, ces trois années de formation ont non seulement élargies ma vision quant au travail social de manière générale, mais m'ont permis aussi de trouver le domaine dans lequel je voudrais exercer ma profession. Suite à ces deux stages, beaucoup de questions sont venues : en quoi l'art est-il un outil en travail social ? Comment les personnes qui participent à un atelier théâtre peuvent-elle en tirer bénéfice ? Comment une personne, au moyen de la création collective, peut-elle s'émanciper, s'intégrer, se défendre, en société ?

Le concept du « pouvoir d'agir » m'a tout de suite interpellé, tant par sa démarche, différente du travail social traditionnel, mais aussi par son approche, qui place l'humain au centre. En outre, cette démarche de développement du pouvoir d'agir est, selon moi, encore peu connue dans le champ du travail social. Il me semblait alors intéressant d'approfondir le sujet pour avoir une vision plus complète et plus précise de ce thème. Enfin, le développement du pouvoir d'agir, ou *empowerment* en anglais, a suscité beaucoup de questions : Qu'est-ce que le pouvoir d'agir ? Quel en est l'intérêt ? Comment développer du pouvoir d'agir ? Le développement du pouvoir d'agir est-il un concept utopique ou peut-il réellement être mis en œuvre ?

Tous ces questionnements, que ce soit par rapport à la création collective ou par rapport au développement du pouvoir d'agir, en ont suscité d'autant plus par la suite : le développement du pouvoir d'agir peut-il se réaliser au moyen de la création collective ? Si oui, dans quelle mesure ? De quelle manière y parvenir ? Existe-il un lien entre une démarche artistique collective et le développement du pouvoir d'agir ? Quel est l'intérêt de développer du pouvoir d'agir individuel pour la

société ? Je suis donc partie en stage de troisième année avec ces questions et ces réflexions.

Finalement, j'ai pu condenser toutes ces questions en une seule : « En quoi le théâtre-action est-il un outil de développement du pouvoir d'agir ? ». La compétence que j'ai choisie sera donc de promouvoir le changement social et l'innovation et ce dans un objectif d'émancipation sociale et culturelle.

Nonobstant, j'ai dû aller plus loin dans ma réflexion pour pouvoir choisir le titre définitif de mon travail de fin d'études. « La création collective : sur le chemin du développement du pouvoir d'agir » amène le lecteur à comprendre qu'il s'agit d'un cheminement, d'un processus étalé sur du long terme et non d'une action ponctuelle. Cette notion de processus est au centre de mon travail de fin d'études et j'ose espérer que le lecteur de cet exposé en sera conscient.

Pour pouvoir vérifier mon hypothèse, je me suis demandée par quel chemin je devrais passer. Premièrement, il s'agira d'un apport théorique concernant le théâtre-action de manière générale et une première présentation du cadre de mon lieu de stage. Ensuite, par le biais de trois auteurs, je tenterais d'expliquer en profondeur ce que recouvre le concept du développement du pouvoir d'agir. Cette première partie permettra de mettre en lumière les éventuels liens que l'on peut faire entre la création collective et le développement du pouvoir d'agir.

Une deuxième partie sera alors consacrée à la vérification de ces liens. L'intérêt est de permettre au lecteur mais aussi à moi-même d'analyser si, dans la réalité du terrain d'action de l'assistant social, la création collective permet un réel avancement dans le développement du pouvoir d'agir d'un individu ou d'un groupe.

Enfin, une dernière partie sera uniquement consacrée au positionnement que je souhaite adopter en tant que future professionnelle de l'action sociale. L'objectif de cette troisième partie est donc de démontrer ce que ce travail m'a permis de développer en termes d'identité professionnelle mais aussi de faire comprendre au lecteur dans quelle philosophie je souhaite exercer ma future profession.

PARTIE 1 : LE DECOR

INTRODUCTION PREMIERE PARTIE :

Comme expliqué dans mon introduction générale, l'objectif de cette première partie est, premièrement, d'éclairer le lecteur quant à mon lieu de stage de troisième année baccalauréat « assistant social ». Afin d'expliquer au lecteur comment mes questionnements sont venus, il est nécessaire de le plonger dans un cadre particulier, celui du mouvement du théâtre-action. C'est pour quoi, dans un second temps, j'ai tenté, de manière générale, d'expliquer ce que recouvre le concept du théâtre-action et la démarche qui s'y rapporte.

Enfin, pour que mon sujet de travail de fin d'études soit compris par le lecteur, j'ai dû comprendre et analyser en profondeur ce qu'est le développement du pouvoir d'agir. Pour ce faire, je me suis basée sur trois auteurs, qui seront présentés à la fin de ce chapitre.

A) CADRE INSTITUTIONNEL :

Afin d'expliquer l'origine de mon questionnement quant au lien qu'il existe entre le théâtre-action et le développement du pouvoir d'agir, il me semble judicieux de présenter le lieu dans lequel j'ai réalisé mon stage de troisième année Baccalauréat assistante sociale : l'ASBL de théâtre-action « Alvéole Théâtre ». Pendant ces soixante-cinq jours, je me suis impliquée dans différents ateliers de création collective. Ces ateliers feront l'objet d'une présentation dans la deuxième partie de ce travail. Ceux-ci, avec chacun leur singularité, ont suscité des réflexions en termes de méthodologie d'action, mais m'ont aussi permis de développer des habiletés relationnelles avec les participants, les groupes et les institutions sociales collaboratrices du projet. De plus, ce travail de création collective m'a amené à me poser énormément de questions sur la place de la dimension artistique dans le champ social et sur le lien qu'il peut exister entre les deux : Qu'apportent les activités artistiques au travail social ? En quoi sont-elles utiles ? Quels liens existent-il entre ces deux réalités et quels sont leurs apports respectifs ? Et surtout, est-ce que la pratique artistique, et celle du théâtre-action en particulier, permet-elle un réel travail d'émancipation pour ceux qui y

participent ? Afin de répondre à ces questions de la meilleure manière qui soit, une première phase est donc de vous présenter l'ASBL Alvéole Théâtre dans sa globalité.

PRESENTATION ET METHODOLOGIE :

« Alvéole Théâtre » est reconnue comme Compagnie de théâtre-action depuis juin 2007 et a son siège à Bastogne. Depuis janvier 2008, elle est subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et se compose de quatre travailleurs : deux comédiens-animateurs y travaillent à temps plein, une comédienne-animatrice professionnelle y est engagée à mi-temps et une chargée de communication, de diffusion et d'administration à temps plein.

Si comme toutes les compagnies de théâtre-action, « Alvéole Théâtre » répond à des **objectifs généraux,** qui seront présentés dans le deuxième point de cette partie, elle trouve sa spécificité dans le contexte géographique dans lequel elle opère. En effet, Alvéole travaille essentiellement en **milieu rural**, sur des problématiques propres à cet environnement et au public rencontré. Dans cette optique, la Compagnie privilégie des formes théâtrales participatives (par exemple, le théâtre-forum qui consiste à présenter un spectacle axé sur des thèmes de société pour qu'ensuite, le public puisse monter sur scène et changer le cours du spectacle) et s'inspire souvent des pratiques et de l'esthétique du théâtre amateur, très apprécié en milieu rural. En réalité, il s'agit d'utiliser un langage simple et compréhensible pour un public le plus large possible.

Dans ce contexte, « Alvéole Théâtre » articule ses activités autour de **quatre axes :**

1. **La création et la diffusion de spectacles :**

« Alvéole Théâtre » est amenée, à la demande de partenaires ou selon leur propre initiative, à mettre en place des ateliers de créations collectives avec des publics dits « fragilisés » en suivant les principes du théâtre-action. En effet, il est question ici de donner la possibilité à chaque membre, en fonction de ses capacités, de participer à l'ensemble du processus de création (depuis sa réflexion

sur le thème jusqu'à la production du spectacle, en passant par le choix de la forme artistique la plus appropriée). Généralement, ces ateliers sont encadrés par des séances d'évaluation avec les participants mais aussi avec les différents partenaires du projet pour tenter de mettre des mots sur la méthodologie utilisée tout au long du processus de création.

Pour « Alvéole Théâtre », l'intérêt des créations collectives est de permettre à chaque participant de :

- Créer des espaces et des moments de rencontres, de partage, de découvertes, de confrontation d'idées, d'émotions et de citoyenneté,
- Participer à un projet théâtral, de sa conception à sa réalisation
- Se trouver une place dans un groupe et d'acquérir une importance dans le processus de création
- Se sentir écouter, d'être entendu, d'avoir le droit à la parole et le droit de penser et d'avoir des opinions.
- Pouvoir décortiquer et analyser des réalités vécues pour mieux se situer dans la société et ainsi pouvoir agir en tant que citoyen responsable et critique.

Outre la création collective, Alvéole accorde une grande importance à la diffusion des spectacles d'ateliers. En effet, ceux-ci sont joués devant des publics variés partout en Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi à l'étranger et permettent non seulement de sensibiliser, d'informer et de prévenir un large public mais aussi de décloisonner ces publics variés par la rencontre. Effectivement, lors de ces diffusions, « Alvéole Théâtre » met en place des échanges, des débats entre les spectateurs, les comédiens et/ou un spécialiste de la problématique abordée dans le spectacle. Ces échanges ont pour objectif une réelle prise de conscience de ses propres réalités ou de celles vécues par les comédiens et/ou le public et aboutissent souvent à un changement de regard, de jugement par rapport à ces réalités.

2. **L'accueil de spectacles d'ateliers et autonomes belges et étrangers :**

La compagnie accueille régulièrement en son siège social et dans ses environs des spectacles suscitant le débat et la réflexion. Ces créations sont, pour la plupart, issues du Mouvement du Théâtre-Action, mais pas uniquement. Alvéole accorde une attention particulière aux publics rencontrés et travaille avec plusieurs associations locales. En réalité, aucune autre association de la région ne réalise ce type de démarche alors que la demande de terrain est bien réelle.

A titre d'exemple, « Alvéole Théâtre » collabore notamment avec l'orphelinat Saint Enfant Jésus à Abomey (Bénin) où les comédiens-animateurs ont mis en place un atelier de création collective avec des jeunes enfants abandonnés. De plus, un partenariat a été créé entre l'ASBL « Alvéole Théâtre » et la Compagnie de théâtre « BEO AGUIAR » suite à une formation donnée par le Bureau International de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2004. L'intérêt de ce partenariat était que des jeunes du Bénin, du Burkina Faso et de Belgique se rencontrent et développent ensemble des projets communs. Ainsi, ils ont été mis en place en 2005 et 2007 autour de ces rencontres.

3. **L'organisation de formations :**

Généralement en partenariat, Alvéole Théâtre organise des formations dans le domaine du théâtre, de l'écriture, de la prise de parole... à destination des professionnels du théâtre ou des associations sociales et/ou culturelles. A titre d'exemple, ils organisent notamment des formations axées sur l'approche de la création collective, la création de personnages, la mise en scène en milieu scolaire, ...

De plus, les employés d'Alvéole sont amenés eux aussi à suivre des formations pour augmenter leur degré de compétences par rapport à des projets précis. Par exemple, ma maître de stage a participé à une formation à la communication par le langage théâtral dans le domaine de l'alphabétisation ou de la remise à niveau. Cette formation lui a permis de mieux appréhender un public qui ne parle pas ou très peu le français et ainsi, de mettre en place un atelier de création collective adapté à ce type de participants.

4. **Les interventions ponctuelles :**

Bien souvent, des associations ou partenaires font appel à « Alvéole Théâtre » pour que la Compagnie participe ou intervienne lors de colloques ou groupes de réflexion. Par exemple, les professionnels d'Alvéole sont appelés pour témoigner de leur expérience dans le domaine socio-culturel ou pour dynamiser une conférence par une intervention théâtrale. L'objectif principal est d'élargir les relations avec le monde socio-culturel mais aussi d'établir des synergies avec de nombreux partenaires.

PARTENARIAT :

Outre ces quatre axes d'activités, « Alvéole Théâtre », pour mener à bien toutes ses activités, travaille en collaboration étroite avec différentes associations sociales et/ou culturelles qui partagent les mêmes enjeux et qui se trouvent bien souvent sur le même territoire, ce qui amène une certaine transparence entre les différentes instituions de la région.

Exemple de partenariat : les Centres Culturels de la Province du Luxembourg, les écoles primaires et secondaires, les centres PMS, les AMO, les CPAS, la FGTB, les centres pénitenciers, les Services de Réinsertion Sociale, ...

PUBLIC RENCONTRE ET ENVIRONNEMENT :

« La population rurale est loin d'être homogène : elle se compose de « natifs », de néo-ruraux, de citadins, d'émigrés, de transfrontaliers… Globalement, chaque groupe a une façon d'appréhender la Culture qui lui est propre. Méconnaître cette réalité peut engendrer des rejets, voire des conflits. Les animateurs d'Alvéole Théâtre connaissent cette réalité et adaptent leurs approches en fonction des participants avec lesquels ils travaillent » (Rapport d'activités d'Alvéole Théâtre, 2005). Concrètement, les groupes avec lesquels la compagnie travaille sont diversifiés : il peut s'agir de jeunes, d'adultes, de personnes âgées, de personnes porteuses d'un handicap, de personnes souffrant d'une maladie psychique, de personnes incarcérées, de travailleurs pauvres, de personnes émanant d'un Centre Public d'Action Sociale, ... Le public étant tellement varié que les problématiques qu'il rencontre le sont aussi :

l'exclusion, le racisme, la précarité, le harcèlement scolaire, l'immigration, le contrôle social, le chômage, le logement, ...

De plus, la dimension géographique du travail effectué chez Alvéole est essentielle : les distances entre les villages et les villes sont importantes, ce qui pose problème en termes de mobilité. En effet, les participants n'ont pas toujours les moyens matériels et financiers pour se déplacer à Bastogne. Alvéole tente, autant que faire se peut, de décentraliser leurs projets dans les locaux où les partenaires se trouvent. Il s'agit de prêter attention à la création d'une dynamique culturelle à l'échelon local dans une proximité avec les lieux de vie des participants.

Enfin, Alvéole Théâtre tente de représenter l'interface entre les différents réseaux du tissu social très complexe en Province du Luxembourg. En réalité, une multitude réseaux sociaux, culturels, économiques et politiques parsèment le territoire sans pour autant qu'il y ait des convergences ou des synergies entre eux. Alvéole tente, par la découverte et la participation à différents ateliers, de créer des liens entre les champs social et culturel, social et commercial, social et politique, ...

CONCLUSIONS :

Cette présentation générale permet donc de contextualiser et d'informer le lecteur sur les différents questionnements que mon lieu de stage a pu susciter. On peut donc se rendre compte qu'Alvéole Théâtre s'attelle à remplir des missions de terrain, c'est-à-dire sur un territoire précis, composé d'un public relativement hétérogène qui rencontre des problématiques diverses. Alvéole accorde donc une attention particulière aux groupes qu'elle rencontre tant ceux-ci sont différents, mais aussi aux objectifs des institutions sociales qui collaborent au projet de création collective. Cependant, cette présentation institutionnelle ne permet pas de se rendre compte de ce que revêt le concept de théâtre-action, il faudra donc approfondir ce concept pour développer une vision plus globale que représente l'outil théâtre-action en travail social.

B) THEATRE-ACTION :

Comme cité ci-dessus et pour comprendre mon cheminement et ma réflexion face à la notion du développement du pouvoir d'agir, il me semble important de présenter ce que recouvre le concept du théâtre-action mais aussi la démarche utilisée dans ce domaine. Cette présentation ne se veut pas exhaustive mais apporte cependant quelques précisions par rapport à mes questionnements. Cette description a donc pour objectif de vous informer quant aux tenants et aboutissants du théâtre-action et plus précisément sur leur axe d'action qu'est la création collective.

HISTORIQUE :

Si le terme théâtre-action est né à la fin des années soixante, le concept existait déjà pendant les années cinquante au travers du théâtre universitaire en Belgique. A cette époque, en dehors du théâtre traditionnel, des étudiants universitaires provoquaient et revendiquaient les pratiques des politiques par le biais du théâtre. Celui-ci se voulait « [...] fort, significatif et provocateur » (BIOT, P.) et basé sur la création collective de ses membres.

A la fin des années 60 et avec les mutations culturelles en présence, une partie du théâtre universitaire se rapproche encore plus de l'aspect politique et investit dans des lieux inhabituels, comme par exemple une maison de jeunes ou un syndicat. Ce public, peu habitué à fréquenter le théâtre, va peu à peu développer l'envie lui-même de faire du théâtre.

A cette époque, en Wallonie, quatre Compagnies pratiquaient ce type de théâtre : le théâtre de la Communauté, la Compagnie du Campus, et deux autres compagnies disparues, la Compagnie du Sang Neuf et le théâtre du pays Noir.

Dans les années 70, ces compagnies se regroupent pour adopter le nom de « théâtre-action » afin d'insuffler l'idée qu'il faut tenter de changer le monde et que le théâtre est un bon moyen d'y parvenir. Les principes fondamentaux du théâtre-action sont alors exprimés en termes de création collective en atelier : axer l'atelier sur le travail avec les gens en partant de ce qu'ils vivent pour créer une

parole commune. Ces principes fondamentaux se retrouvent d'ailleurs dans l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française de mars 2005 qui reconnaît le théâtre-action comme art de la scène depuis 2003.

Cependant, dans les années 80, l'arrivée du néolibéralisme et de ses logiques de destruction de la solidarité amènent le mouvement associatif à disparaître peu à peu alors que le nombre de personnes en difficulté ne cesse d'augmenter. Les difficultés ne sont plus inscrites dans un mouvement collectif, elles sont individuelles et vues au cas par cas, c'est-à-dire que, face à un problème, il y a une solution précise et que comparer une difficulté aux autres n'est donc pas possible. Il devient alors très difficile pour les compagnies de théâtre-action de repérer et de faire émerger les populations en difficulté, ce qui les pousse à se décourager. En effet, la création collective se base sur des problématiques communes aux membres, ce qui n'est pas praticable dans cette optique d'individualisation des difficultés sociales. Certaines compagnies vont alors abandonner leur aspect politique et social pour se tourner vers le théâtre classique, où le public est déjà acquis. Cependant, certaines d'entre-elles vont continuer le travail avec un public éloigné des circuits socioculturels habituels et en difficulté. Pour soutenir celles-ci, le Centre du Théâtre-action voit le jour en 1985. Le CTA va investir dans la promotion de ces compagnies de théâtre-action par une meilleure visibilité et une mise en évidence du travail qu'elles accomplissent.

Aujourd'hui, ce sont 20 Compagnies qui sont reconnues en tant que Compagnies professionnelles de théâtre-action en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin d'illustrer le territoire couvert par ces Compagnies, je vous propose une carte de la Belgique créée par la Communauté Française en 2001, mais qui reste d'actualité.

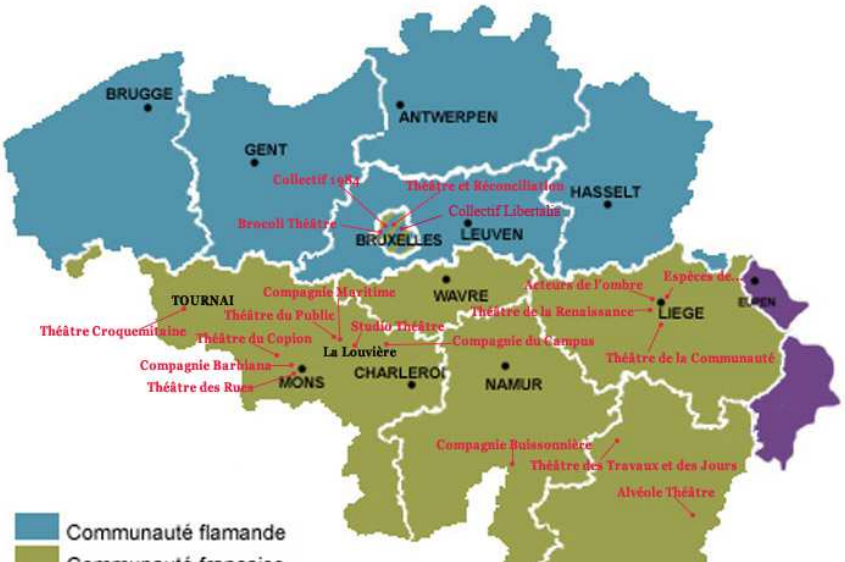

OBJECTIFS ET MISSIONS :

Selon l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif au théâtre-action (2005), les compagnies de théâtre-action remplissent deux missions principales.

Tout d'abord, elles sont chargées de développer des pratiques théâtrales avec des personnes socialement ou culturellement défavorisées. C'est ce qu'on appelle généralement les ateliers de création collective. L'objectif est de permettre à ce type de public de « renforcer leurs moyens d'expression, leur capacité de création et leur implication active dans les débats de société » (Arrêté du Gouvernement, 2005). Par la suite, la compagnie de théâtre-action se doit de diffuser et de produire la création théâtrale qui constitue l'expression collective du groupe participant.

Il me semble intéressant de s'intéresser à la notion de **« personne socialement ou culturellement défavorisée »**. Ce concept regroupe toute personne qui pour des raisons économiques, sociales, culturelles, symboliques, ... ne parvient pas à avoir un accès à la culture. Ce type de public est fondamental pour le comédien-animateur qui a pour objectif lors des ateliers de création collective de toucher ceux que la culture dite « traditionnelle » ignore généralement. Pour illustrer cette notion, prenons l'exemple d'une personne en difficulté financière. Cette personne, bien qu'aidée par différentes institutions sociales, peut rencontrer plusieurs difficultés sociales, comme par exemple l'exclusion, la difficulté de se loger, l'isolement, ... suite à sa situation économique. Comment cette personne pourrait-elle développer un accès à la culture dans de telles conditions ? Pour être encore plus concrète, je prendrais l'exemple d'une dame, rencontrée lors d'un atelier de création collective. Cette dame est au chômage depuis plusieurs années et ne possède que le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur. En recherche d'emploi et avec deux enfants à charge, elle a beaucoup de difficultés financières malgré l'aide apportée par le CPAS. Sa première préoccupation est donc de subvenir aux besoins de ses enfants. Comment cette dame pourrait-elle prendre part à la vie culturelle de sa région

alors qu'elle n'a pas les moyens financiers d'acheter de nouveaux vêtements à ces enfants ?

En outre, les comédiens-animateurs insistent sur la notion de **participation** forte lors des ateliers. En effet, chaque compagnie de théâtre-action s'entend pour dire qu'il est primordial de ne pas s'arrêter au désir de transmettre la culture dominante de notre société à ce public, mais bien de faire émerger la culture que les participants ont en eux mais dont ils n'ont pas conscience. Ici entre en jeu l'action, le fait de « faire avec » la personne et non de « faire pour elle ». La personne possède déjà sa propre culture, bien souvent enfouie ou oubliée parce que le contexte dans lequel elle se trouve ne permet pas de l'exploiter.

La seconde mission des compagnies de théâtre-action est la production et la diffusion de créations théâtrales propres à la compagnie. Ces créations autonomes, assumées par des comédiens professionnels, sont directement en relation avec des débats de société actuels et sont créés dans une optique de sensibilisation et de conscientisation du public qui y assiste. A titre d'exemple, la Compagnie « Alvéole Théâtre » est actuellement en train de créer un spectacle sur le harcèlement scolaire, thème de plus en plus d'actualité aujourd'hui. Nous ne nous attardons pas sur ce deuxième axe puisqu'il n'est pas sujet de mon travail de fin d'études, mais il est intéressant de le citer pour comprendre que les compagnies de théâtre-action sont directement ancrées dans le monde social et politique actuel.

LIEN ENTRE LE THEATRE-ACTION ET L'EDUCATION PERMANENTE :

Pour comprendre le lien entre le théâtre-action et l'éducation permanente, il me semble primordial de rappeler les missions que ces institutions sont amenées à remplir. Selon le décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente (2003), l'objectif principal est « de favoriser et de développer, chez des personnes fragilisées, une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation mais aussi des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique ». Pour

répondre à ses objectifs, les institutions d'éducation permanente développent de nombreux outils et techniques d'intervention.

Le théâtre-action met en place des ateliers qui visent à développer avec un public fragilisé, une création collective en lien avec les situations vécues par les membres. Le souhait des compagnies de théâtre-action est de créer un espace de parole où chacun peut s'exprimer de manière critique et responsable. De plus, la personne peut confronter son point de vue, en le nuançant, le reformulant pour que son propos soit juste et compréhensible par tout le groupe. Après de nombreux débats et différents exercices théâtraux, le groupe va alors développer une parole commune qu'il mettra en scène en créant des personnages, des improvisations, des saynètes, ... et la présentera devant un public généralement ciblé. Tout ce processus de création collective permet à chaque personne de développer une pensée critique sur sa vie puisqu'il prend du recul par rapport à celle-ci grâce à l'outil théâtral. De plus, tout le travail de construction d'une parole commune amène chaque personne à une prise de conscience critique et responsable sur des réalités de société dont elle fait partie. Non seulement l'atelier de création collective permet aux individus de s'inscrire dans un groupe, mais il amène aussi ce groupe à participer à la vie socioculturelle de sa commune, région ou province.

En conclusion, le théâtre-action s'inscrit bien dans une démarche d'éducation permanente tant par ses finalités que par sa démarche d'action. Par contre, les Compagnies conservent une réelle volonté de revendiquer les arts de la scène car il s'agit bien d'une pratique théâtrale et artistique dans son sens premier. Il semble donc que le théâtre-action se situe dans les deux champs, celui du social et celui de l'art. Je dirais même qu'il est à la croisée de ceux-ci, car il permet de faire des liens entre la culture traditionnelle, transmise par notre société, et la culture que chaque personne possède à l'intérieur d'elle et dont elle n'a pas toujours conscience.

METHODOLOGIE ET CONDITIONS D'ACTION :

La méthodologie présentée ci-dessous reste théorique mais plusieurs ateliers de création collective seront présentés dans la deuxième partie de ce travail pour illustrer au mieux la méthode utilisée en théâtre-action.

- *La cohésion de groupe :*

En théâtre-action, les comédiens-animateurs travaillent constamment avec des groupes. Ceux-ci diffèrent en fonction de l'institution avec laquelle nous collaborons, mais aussi en fonction des objectifs et des attentes des partenaires et des membres du groupe. De plus, si les résultats attendus par les Compagnies de théâtre-action sont individuels, ils sont aussi collectifs. Il est question de créer, ensemble, une parole collective et de la diffuser au public.

Pour pouvoir atteindre ces objectifs, il est nécessaire de prêter attention à chaque membre du groupe mais il est encore plus indispensable de créer une cohésion entre les membres du groupe. La cohésion de groupe, qui se définit par l'union plus ou moins forte qu'il existe entre les membres, se repère à plusieurs niveaux et dépend de plusieurs facteurs. D'un point de vue structurel, des facteurs comme la taille du groupe, son homogénéité, sa stabilité, ... jouent sur le degré de cohésion entre les membres du groupe. De plus, certains facteurs sociaux comme la qualité des relations ou le degré d'implication des membres influencent continuellement la cohésion du groupe et donc son efficacité et la satisfaction des membres.

Par conséquent, si le groupe démontre la présence d'une forte cohésion, celui-ci va pouvoir atteindre des résultats collectifs en termes d'efficacité et de satisfaction des membres et va même pouvoir peut-être perdurer dans le temps. Au contraire, si le groupe présente l'absence de cohésion, les membres vont peu à peu présenter des difficultés en termes d'implication et de motivation.

En résumé, la cohésion de groupe est primordiale en théâtre-action car, d'un point de vue méthodologique, elle permet d'atteindre des objectifs de création collective et donc de répondre aux missions des différentes compagnies de théâtre-action. En outre, elle représente une des conditions nécessaires pour

pouvoir former un groupe et donc atteindre les objectifs attendus. Donc, si la cohésion de groupe est un outil très intéressant en théâtre-action, elle est aussi une exigence pour le comédien-animateur qui travaille constamment avec des groupes.

- *La création d'un espace de parole :*

Si la cohésion de groupe est une des conditions d'action en théâtre-action, permettre à chaque personne de pouvoir s'exprimer en est une aussi. Comme cité précédemment, plusieurs facteurs entrent en jeu pour déterminer le degré de cohésion dans un groupe. Le comédien-animateur se doit de créer un espace où chaque personne trouve sa place et où elle peut mettre des mots sur ce qu'elle vit au quotidien.

Cependant, lorsque les membres du groupe ne se connaissent pas, il est difficile d'oser dire. Il est très rare qu'un individu s'exprime sur des sujets personnels lorsqu'il ne se sent pas à l'aise dans un groupe. Pour développer cette aisance, le comédien-animateur met en place différents exercices théâtraux (gestion de l'espace, croisée du regard, improvisations sur les émotions, les postures, ...). Suite à ces exercices, les participants sont amenés à exprimer comment ils ont vécu l'instant, ce qu'ils en retirent... ce qui amène au débat. C'est par tous ces moments que le groupe va peu à peu créer un espace de parole où chacun s'écoute, s'entend, se respecte et s'exprime. Petit à petit, ce lieu d'échange va mener à des confrontations d'idées, de point de vue, de valeurs, ... sur des problématiques vécues par les membres. Par la suite, le groupe va pouvoir déterminer un thème (et donc une parole commune) et le travail de création d'un spectacle va alors commencer.

Cet espace de parole est donc les prémices de tout le processus de création collective : l'implication des membres et le degré de cohésion va pouvoir se développer une fois cet espace créé et où chacun s'investit.

- *Le travail en réseau :*

Le travail en réseau est une des conditions d'existence du théâtre-action : si les compagnies de théâtre-action n'ont pas de partenaires et s'il n'y a pas de demandes de la part des institutions sociales, comment pourraient-elles mettre en place des ateliers de création collective ?

Outre cet aspect existentiel, le travail en réseau permet de faire du lien entre le monde social et le monde culturel. Quand le comédien-animateur rencontre un groupe et qu'il propose des outils théâtraux, il donne la possibilité aux participants de s'insérer dans le monde culturel « traditionnel » mais aussi de prendre conscience qu'ils possèdent une culture en eux. De plus, ces participants, en se rendant dans un centre culturel pour assister à une représentation théâtrale par exemple, s'inscrivent un peu plus dans ce monde culturel. Les créations collectives permettent aussi au monde culturel « traditionnel » de prendre connaissance des réalités sociales présentes au sein de ce monde. Elles mettent en débat les questions et réflexions sociales qui cohabitent avec la culture dominante, elles amènent un autre regard de la culture et de ses composantes.

En plus de créer du lien, le travail en réseau permet de scinder les barrières qui existent entre l'art et le social. Si le théâtre-action postule que tout le monde peut « faire de la culture », les compagnies le démontrent en collaborant avec des institutions sociales. Le tout se confirme par les demandes d'institutions sociales qui sont faites aux compagnies de théâtre-action : s'il y a demande, c'est forcément que le monde social y trouve un intérêt.

- *Le comédien-animateur :*

Le comédien-animateur spécialisé en théâtre action est un professionnel, à la fois de l'animation et du théâtre. Il accompagne le groupe dans le processus de création collective et produit et diffuse des spectacles réalisés avec des publics diversifiés. La démarche dans laquelle s'inscrit le comédien-animateur en création collective est de donner la parole aux personnes les plus éloignées du système socioculturel dominant avec pour enjeu de mener à une action consciente et fondée sur un regard plus juste du monde. Il est donc un guide, un accompagnateur dans le processus de création.

Outre ces compétences d'animation, le comédien-animateur est un professionnel du théâtre. Il créé des spectacles sur des thèmes de société dans une optique de prise de conscience du public qui y assiste. Pour ce faire, il va récolter des informations pertinentes et justes sur un thème (en allant à la rencontre de personnes ressources, de professionnels, ...) qui, une fois partagées et débattues avec les participants, vont être transformées en scènes et en personnages pour le présenter à un public ciblé de manière claire et critique.

CONCLUSIONS :

Par cette présentation, on peut se rendre compte que le théâtre-action ne vise pas des objectifs artistiques uniquement. En effet, les compagnies de théâtre-action accordent une importance particulière à l'aspect social de leur travail. En travaillant avec des publics dits fragilisés mais pas uniquement, les comédiens-animateurs développent des compétences en travail social (écoute active, empathie, création d'un espace de parole, ...) et ce, en lien avec leurs compétences artistiques. De plus, les participants aux ateliers de création collective développent des compétences de réflexion critique et responsable. Cependant, même si les Compagnies de théâtre-action ont cette volonté de développer le pouvoir d'agir, que permettent ces compétences développées par la suite ? Amènent-elles à un réel pouvoir d'action des participants sur leur environnement ? Somme toute, est-ce que la création collective permet les prémices du développement du pouvoir d'agir ?

C) LE POUVOIR D'AGIR :

INTRODUCTION :

Afin de bien situer mon questionnement et le thème de mon travail de fin d'études, il est primordial d'expliquer en profondeur, ce qu'est le pouvoir d'agir. En quoi consiste-il ? Quel est l'intérêt pour la personne et pour la société de le développer ? Comment faire pour y parvenir ? S'agit-il d'un état d'esprit ? Toutes ces questions m'ont amenée à réfléchir sur ce concept et à vouloir comprendre le sens que les experts du travail social lui donnent et pourquoi ceux-ci utilisent cette

formulation et pas une autre. Pour y parvenir, je ferais référence à trois auteurs dans le but d'avoir une vision plus précise sur le concept du pouvoir d'agir.

LA PUISSANCE D'AGIR DE CHRISTIAN MAUREL :

Christian Maurel est un sociologue et professionnel de l'éducation populaire (terme utilisé en France). Il a notamment réalisé des recherches sur la Culture et l'éducation populaire pour ensuite créer des publications qui s'y rapportent. Le premier ouvrage s'intitule « Education Populaire et Travail de la Culture » et le deuxième est « Education Populaire et Puissance d'Agir », ouvrage dont je me suis servi pour la rédaction de ce travail.

Selon Maurel, l'augmentation du pouvoir d'agir est la capacité à « passer du « pouvoir sur » (potestas) que l'on subit ou que l'on impose – et souvent que l'on impose parce qu'on le subit -, au « pouvoir de » (potentia) » (MAUREL, 2012), qui représente l'aptitude à ne plus, ou à moins subir le contexte sociétal et ses effets mais au contraire d'agir sur celui-ci. Bien souvent, ce passage entraîne chez l'individu un dépassement de lui-même et s'effectue sur le long terme.

Pour compléter cette première définition, Maurel insiste sur le sens que Paul Ricoeur donne à la puissance d'agir : il s'agit de la mise en expression, analyse et délibération des contradictions d'intérêt traversant les individus et la société, pour aboutir à un arbitrage et un engagement commun. Ici, Ricoeur met en avant la notion de collectivité et d'intérêt commun : pour que l'individu développe son pouvoir d'agir, il est nécessaire qu'il partage sa vision du monde avec autrui. Il est indispensable qu'il la confronte et qu'ensemble, en groupe ou en communauté, un intérêt commun se développe. C'est à partir de ce moment-là que, non seulement l'individu se sentira reconnu dans ce qu'il est et que le processus d'émancipation sociale se mettra en place, mais aussi qu'il deviendra acteur responsable et critique au sein de la société et dans sa propre vie.

Après cette première définition, Maurel soulignera l'importance de distinguer les transformations de société et les transformations sociales et politiques pour comprendre l'intérêt de développer du pouvoir d'agir dans notre société actuelle.

Les transformations de société peuvent soit bénéficier ou, plus souvent, être subies par les individus. Elles sont souvent d'ordre économique, technologique, social, politique ou environnemental et représentent une période de changement et de révolution sociale à laquelle les individus doivent s'adapter.

A l'opposé, les transformations sociales et politiques se rapportent à l'action des individus conscients et responsables qui tentent de mobiliser leur pouvoir d'agir collectif dans le but de repenser la société et son mode de fonctionnement. Ces transformations sont à l'origine et sont le fil conducteur des associations impliquées dans un mouvement d'éducation permanente.

En effet, nous sommes actuellement dans une période de transformation de la société, de révolution sociale, de contradiction entre le développement accru de l'informatique, de la robotique et des nouvelles techniques de l'information et de la communication et les rapports de production qui sont issus de l'industrialisme. De plus, étant dans une période de crise économique, les individus ont de plus en plus besoin de reprendre leur destin en main. A titre d'exemple, nous pouvons citer l'écart de plus en plus important entre les riches et les pauvres dans notre société.

Pour pouvoir résoudre ces crises et s'adapter au mieux à ces transformations de société, les individus sont amenés à penser autrement pour pouvoir agir autrement par la suite. Les individus vont alors mettre en place de « nouveaux modes de production des représentations collectives ainsi que des procédures nouvelles de transformation sociale et politique » (MAUREL, 2010, p.34) qui placent l'individu au centre, favorisant ainsi la singularité de chacun. Il est important de souligner que ce ne sont pas uniquement les modes de production des représentations individuelles et collectives qui évoluent et changent, c'est aussi la manière dont les individus s’engagent et prennent la parole qui va prendre une autre forme et un autre sens.

En conclusion, les transformations de société ne peuvent, à elles seules, amener à une transformation sociale. Il est nécessaire d'intégrer de nouvelles représentations culturelles et politiques pour y parvenir, et c'est ce qu'apporte le travail de la culture et les mouvements d'éducation permanente. En outre, Maurel

nous montre bien qu'il est nécessaire pour les citoyens de développer du pouvoir d'agir car comme il explique dans son œuvre qu'est *Éducation populaire et puissance d'agir,* il vaut mieux agir sur l'Histoire plutôt que de la subir, ce qui amène bien souvent à la pauvreté, à l'exclusion, à la discrimination ou à toute autre forme de problématique sociale.

L'EMPOWERMENT SELON MARIE-HELENE BACQUE ET CAROLE BIEWENER :

Marie-Hélène Bacqué est professeure d'études urbaines à l'université Paris-Ouest-Nanterre et Carole Biewener est, quant à elle, professeure d'économie et d'études du genre à Simmons College (Boston).

Pour ces deux auteurs, l'empowerment « articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder ». Cette notion « implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale » (BACQUE, BIEWENER, 2013, p.6).

Pour Bacqué et Biewener (2013), le terme « empowerment » ne trouve pas sa traduction dans la langue française. En effet, si le terme « pouvoir d'agir » est utilisé au Québec et en Belgique, il ne rend pas bien compte du processus nécessaire pour arriver à un tel résultat et de sa dimension collective. En France, le terme « capacitation » n'aborde pas, quant à lui la notion de pouvoir. Ces deux auteurs, par ces différentes traductions du terme, nous montrent qu'il est complexe de définir de manière exhaustive le terme « empowerment ». Cependant, cette notion peut être adaptée à de nombreux domaines (politique, économique, social, ...) mais portera alors une attention plus particulière à l'une ou l'autre dimension selon son utilisation. Nous allons nous intéresser à la notion d'empowerment en travail social uniquement puisqu'il s'agit de l'objet de ce travail.

En intervention sociale, les démarches d'empowerment représentent des processus articulés autour de plusieurs étapes et impliquent une redéfinition de la relation entre le travailleur social et la personne qui demande l'aide.

Ces étapes dans le processus du développement du pouvoir d'agir sont au nombre de trois et constituent à elles seules une démarche propre d'empowerment.

1. La dimension individuelle :

Il s'agit du cheminement par lequel une personne va développer une conscience critique sur le monde qui l'entoure ainsi que sa capacité à agir sur ce monde. Ce passage s'accompagne par « la construction d'une image positive de soi, par l'acquisition de connaissances et de compétences favorisant une compréhension critique de son environnement, par le développement de ressources individuelles et par l'élaboration de stratégies pour atteindre des objectifs personnels et collectifs » (BACQUE, BIEWENER, 2013, p.40).

2. La dimension interpersonnelle, organisationnelle ou collective :

Cette dimension quant à elle indique l'augmentation de la capacité des individus à « agir avec » et à « agir sur » leur environnement. Dans cette dimension, les individus prennent conscience de l'importance du groupe et de la condition qu'il représente pour pouvoir mener une action collective.

3. La dimension politique ou sociale :

Cette dernière étape amène à la question de la transformation sociale ou de la société dans son ensemble au travers de l'action collective. Ici, les individus réalisent en prenant connaissance des inégalités sociales au sein de notre société et tentent, de manière collective, d'agir sur elles.

Ces trois dimensions amènent donc à un processus d'empowerment des individus puisque ceux-ci, au travers toutes ces étapes, vont, petit à petit, développer une conscience critique et une responsabilité assumée dans le but d'amener à un changement social.

Outre des trois dimensions, la relation entre le travailleur social et son « bénéficiaire » est au centre du processus et se doit d'être redéfinie. Nous ne sommes plus dans une démarche d'aide, l'individu n'est plus perçu comme une victime de la société. Dans cette nouvelle relation, la notion de collaboration, d'alliance entre le travailleur et la personne est essentielle. Les efforts sont réciproques, chacun donne de son temps, de ses compétences et du sien pour trouver une solution ensemble au problème. La personne qui demande l'aide est alors « le moteur premier du changement » (BACQUE, BIEWENER, 2013, p.41). Il s'engage en tant qu'acteur dans ce processus du développement de son propre pouvoir d'agir. Le travailleur va alors mobiliser l'individu et ses propres ressources pour amener une solution efficace au problème rencontré.

Pour conclure, cette notion d'empowerment amenée par Bacqué et Biewener est donc un processus en plusieurs étapes, à plusieurs niveaux (individuel, collectif, politique) et qui place l'individu au centre du processus d'émancipation en le positionnant comme acteur même de changement social et porteur de connaissances et de compétences pour résoudre lui-même ses difficultés. Bien sûr, plusieurs conditions sont nécessaires pour permettre aux individus de développer cette capacité à agir sur son environnement. Bacqué et Biewener (2013) font référence à la notion de processus, de cheminement, ce qui montre bien que le pouvoir d'agir des individus ne se développe pas du jour au lendemain. Il se construit petit à petit, au travers de plusieurs étapes de prise de conscience des individus et ce processus ne peut bien évidemment se faire tout seul, il est collectif.

LE POUVOIR D'AGIR EN INTERVENTION SOCIALE DE BERNARD VALLERIE :

Bernard Vallerie est maître de conférences en sciences de l'éducation et est chercheur statuaire au centre de recherche « éducation et formation » à l'université de Paris-Ouest-Nanterre.

En intervention sociale, les différents professionnels (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, infirmiers en soins communautaires, ...) sont soumis au respect des différentes lois imposées par les pouvoirs publics. Dans cette optique, ils disposent de différents outils en fonction des situations dans lesquelles ils sont amenés à travailler. Cependant, un grand nombre d'entre eux sont en perte de repères et de sens (cf. Partie 3 sur le positionnement en tant qu'assistant social) et tentent, autant que faire se peut, d'élargir leur marge de manœuvre et d'agir différemment.

L'une des approches que privilégient certains professionnels est celle centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Cette approche « incite à ne pas se centrer sur la seule adaptation d'une personne ou d'un groupe à ses conditions, mais à agir également sur les contextes de vie en travaillant à un changement sur ces deux niveaux simultanément » (VALLERIE, 2012, p.12). Selon Vallerie (2012), c'est seulement en amenant les personnes à développer ce pouvoir d'agir que celles-ci pourront entrer dans un processus d'émancipation vis-à-vis de l'intervention sociale dans laquelle elles se trouvent. Il s'agit, pour une personne dans un processus de développement du pouvoir d'agir, de passer d'une situation dans laquelle elle éprouve un sentiment d'impuissance à une situation provoquant un sentiment de maîtrise des choix mis en œuvre.

Cette approche, centrée sur le développement du pouvoir d'agir, a pour objectif de contribuer à la reconstruction des liens de solidarité, de diminuer voire d'enrayer les inégalités et les exclusions ainsi que l'individualisme mais avant tout de mettre en place un réel changement social.

Dans cette méthode, le professionnel change de posture : il n'est plus expert et porteur de solutions, il est chargé de prendre en compte les connaissances et les compétences de l'individu pour que celui-ci puisse trouver la solution à son problème. Il n'est donc plus question ici de travailler à partir de la demande faite par l'individu, comme c'est souvent le cas à l'heure actuelle, mais

bien d'accompagner la personne dans la définition même du problème. Dans cette optique, la réflexion et les pistes d'actions se font « avec » la personne et non plus « sur » ou « pour » elle. L'individu va alors prendre conscience qu'il est capable de trouver des ressources en lui pour changer son existence. C'est à ce moment précis que l'individu sera susceptible d'exercer un pouvoir de changement sur son environnement qui sera certainement plus important que si un professionnel le lui avait suggéré.

Pour informer quant à cette méthode, Bernard Vallerie propose quatre axes pour développer du pouvoir d'agir dans une intervention sociale :

1. ***Impliquer les personnes concernées dans la définition des problèmes et des solutions :***

Ce sont les personnes elles-mêmes qui savent ce qui est viable pour elles dans leurs situations. Il s'agit, ensemble, d'identifier le plus concrètement possible ce qui empêche l'individu d'agir. Quelle est l'origine de l'impossibilité d'agir ? Quelle est la cause de cette difficulté ? Dans cette étape, il est important que les personnes trouvent leur place dans la définition et dans la résolution du problème.

2. ***Adoption de l'unité d'analyse « acteurs en contextes » :***

Il est primordial de s'intéresser au contexte dans lequel les personnes se trouvent pour y trouver des ressources. Ici, il ne s'agit pas de se centrer sur ce qui ne va pas, ce qui manque, mais bien sur ce qui est faisable. Les capacités et les compétences de chacun sont mises en avant pour trouver une solution et susciter une mise en mouvement.

3. ***Prise en compte des contextes d'application :***

La solution trouvée par les individus ne résout pas à tous les problèmes. Cette solution est précise, concrète et n'est pas exhaustive. Il faut prendre en compte le contexte dans lequel l'action est menée puisque celui-ci est en perpétuelle

mouvance. Il est nécessaire de se réajuster pour prendre en considération de nouvelles données et ainsi agir pour le mieux.

4. ***Introduction d'une démarche conscientisante :***

Il s'agit de faire un retour sur l'action, sur l'expérience menée. Ce 4ème axe permet la construction d'une réflexion sur les apports et les effets de l'action menée, que ce soit sur l'individu ou sur le groupe, et ce pour en dégager des enseignements. Cette réflexion pourra ensuite constituer un outil de questionnement et de transformation des inégalités sociales actuelles. Ce dernier axe est primordial dans cette approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir car sans lui, le changement social visé ne serait que ponctuel.

Vallerie (2012) apporte une précision supplémentaire par rapport à ces quatre axes : il ne faut pas uniquement susciter un changement au niveau sociétal, il est primordial d'agir aussi au niveau individuel. « C'est ce qu'on appelle reprendre du pouvoir sur sa vie en faisant le pari et la preuve qu'il est possible d'agir sur les éléments du contexte à l'origine de leur impuissance initiale » (VALLERIE, 2012, pp. 112-113).

CONCLUSIONS :

Grâce à ces différents auteurs, nous pouvons avoir une vision globale de ce que représente le concept du pouvoir d'agir. Selon son utilisation, cette démarche ou méthode regroupe différentes notions communes.

Pour commencer, il est primordial que l'individu soit au centre du processus. C'est lui-même qui est acteur de changement de son environnement et il est porteur de ressources pour y parvenir. Il est nécessaire de se concentrer sur ces ressources et non sur les difficultés que la personne peut éprouver pour que celle-ci prenne conscience du contexte et du champ d'action dont elle dispose.

Ensuite, tous ces auteurs insistent sur la notion de processus, de démarche, de cheminement. Le développement du pouvoir d'agir n'est donc pas

une démarche ponctuelle, qui se fait du jour au lendemain, il est nécessaire de passer par plusieurs étapes pour entrer dans cet état d'esprit.

Outre ces deux notions, l'importance du collectif est aussi au centre de cette approche. Le poids de la parole d'un groupe compte bien souvent plus que celle d'un individu isolé. De plus, l'action de partager, de confronter, de nuancer ses idées avec celles des autres est en soi une démarche de développement du pouvoir d'action sur son vécu, sur son environnement et parfois sur le groupe ou la communauté d'appartenance.

Enfin, le développement du pouvoir d'agir peut être interprété à plusieurs niveaux. Tout d'abord, lorsque l'individu prend conscience du contexte dans lequel il est, qu'il définit le problème et qu'il met en œuvre des moyens pour le résoudre, celui-ci développe son pouvoir d'action sur son environnement. C'est ce qu'on peut qualifier de niveau individuel de développement du pouvoir d'agir. Dans un second temps, lorsqu'il rencontre un groupe et qu'ensemble, ils dégagent un intérêt commun, une parole collective, l'individu se trouve dans un niveau collectif de développement du pouvoir d'agir. Pour terminer, lorsque ce groupe ou cette communauté revendique cette parole collective au reste de la société, l'individu est dans un niveau politique de développement du pouvoir d'agir puisqu'il s'implique dans un processus de changement social.

CONCLUSION PREMIERE PARTIE :

Ce premier apport théorique permet donc au lecteur de comprendre ce que recouvre le concept de théâtre-action et celui du développement du pouvoir d'agir.

Il est intéressant de remarque qu'il existe des liens entre la démarche en création collective et cette volonté de développer du pouvoir d'agir.

Tout d'abord, le premier lien que j'ai pu relever est que, en création collective, ***l'individu est au centre de la démarche***, tout comme dans le processus du développement du pouvoir d'agir. Il s'agit de partir des ressources et des compétences de chacun pour créer ensemble une parole collective qui sera présentée par la suite à un public. Dans la méthodologie du développement du pouvoir d'agir, il s'agira aussi de placer l'humain au centre du processus. Ces deux

concepts se rejoignent donc puisque que ce soit dans l'un ou dans l'autre, l'individu est acteur de changement et possède des compétences qui lui sont propres pour trouver une solution face à une difficulté.

Ensuite, le deuxième lien qui existe est cette volonté d'insister sur la notion de ***processus***. Le développement du pouvoir d'agir ne se fait pas du jour au lendemain, il est nécessaire de prendre du temps pour y arriver. C'est exactement la même idée en création collective : les ateliers sont étalés généralement sur une période d'un an pour permettre la création du groupe et d'une parole collective. Cette notion de processus est au centre de la démarche en théâtre-action mais aussi une des conditions nécessaires pour pouvoir développer du pouvoir d'agir.

De plus, tous deux amènent l'importance du ***collectif*** comme condition et comme méthodologie d'action. Le pouvoir d'agir ne peut ou du moins est très difficile à développer chez un individu isolé, puisqu'il pensera être seul dans sa situation. Le collectif amène cette richesse dans le développement du pouvoir d'agir puisqu'en confrontant, en mettant en commun ses idées avec celles des autres, l'individu prend conscience qu'il n'est pas seul. Il s'agit ici de la première étape du développement du pouvoir d'agir car, pour pouvoir mieux agir sur son environnement, il est nécessaire que l'individu se conscientise par rapport au monde qui l'entoure. L'outil qu'est la création collective et les mouvements d'éducation permanente amènent justement à cette conscientisation et à cette prise de recul par rapport au contexte socioculturel d'un individu. Il semble donc que les deux concepts se rejoignent encore à ce sujet.

Enfin, comme nous l'avons vu dans la théorie sur le développement du pouvoir d'agir, celui-ci agit à plusieurs niveaux (individuel, collectif, politique et social). La création collective permettrait le développement d'un pouvoir d'agir au niveau individuel : l'individu, en faisant partie d'un groupe, réalise qu'il possède des capacités et des ressources, qu'il n'est pas seul dans sa situation et qu'il peut s'exprimer. De plus, au niveau collectif, il semble que la création collective soit aussi utile. En créant un espace de parole où chacun peut s'exprimer et échanger ses idées, le groupe va petit à petit dégager un intérêt commun et le mettre en scène de manière théâtrale. L'individu s'engage alors envers le groupe et prend une place au sein de celui-ci. Concernant le dernier niveau de développement du

pouvoir d'agir, à savoir la dimension politique et sociale, la création collective peut aussi représenter un outil utile. En effet, en présentant cette parole collective à un public, le groupe s'inscrit et prend une place au sein de la société. Il ose s'exprimer avec conscience sur un thème précis et le partage avec le public. Cependant, le développement du pouvoir d'agir à ce niveau va plus loin que la création collective dans le sens où il suscite une réelle transformation sociale. Or, la création collective n'est que les prémices de cette transformation sociale, puisqu'il s'agira d'abord et avant tout de permettre à l'individu de s'émanciper de manière personnelle avant d'essayer d'agir sur les problématiques sociales.

Somme toute, cet apport théorique permet de conceptualiser le développement du pouvoir d'agir et la démarche en création collective. Il met aussi en lumière la volonté des différentes compagnies de théâtre-action de parvenir à ce développement du pouvoir d'agir. Cependant, il ne permet pas de vérifier si cela est vraiment possible et réalisable. Dans la réalité, la création collective permet-elle le développement du pouvoir d'agir, ou du moins mène-t-elle sur la voie de ce développement ?

Pour y répondre, je vous propose une deuxième partie de ce travail axée sur une présentation complète de plusieurs ateliers de création collective ainsi que l'avis de plusieurs experts sur le sujet de mon exposé. Cette deuxième partie permettra aussi de vérifier mon hypothèse par l'apport de différents témoignages de participants à un atelier de création collective.

PARTIE 2 : LE SPECTACLE

INTRODUCTION DEUXIEME PARTIE :

Pour pouvoir vérifier mon hypothèse, il est nécessaire de comprendre ce qui se passe dans la réalité du terrain. Je postule que la création collective est un outil vers le chemin du développement du pouvoir d'agir, mais dans les faits, est-ce réellement le cas ? Les participants à un atelier de création collective

ressentent-ils un cheminement, un changement en termes de développement du pouvoir d'agir ? Les experts en théâtre-action rejoignent-ils mon idée ?

Pour ce faire, j'ai choisi d'utiliser une méthode qualitative. Je commencerais par exploiter deux entretiens d'experts en théâtre-action dans le but d'avoir un avis professionnel sur la démarche du développement du pouvoir d'agir en création collective. Ensuite, je m'attaquerais à la présentation de trois ateliers de création collectives auxquels j'ai pris part lors de mon stage de troisième année. L'intérêt de ce chapitre est d'amener mon expérience professionnelle au lecteur pour lui permettre de comprendre concrètement comment la démarche en théâtre-action s'opère. Enfin, la dernière partie de ce chapitre se consacrera à une analyse profonde de témoignages de participants que j'ai récolté à la fin de mon stage.

A) AVIS DES EXPERTS :

Afin de répondre à mon hypothèse de départ, il me semblait judicieux de récolter l'avis d'experts dans le domaine de la création collective. Les deux personnalités que j'ai interviewées nous informent et émettent leurs avis par rapport à la création collective comme outil de développement du pouvoir d'agir. De plus, ils donneront des exemples concrets pour permettre d'illustrer mon hypothèse mais aussi des éléments théoriques nécessaires pour mettre en place un atelier de création collective.

MONSIEUR PAUL BIOT :

Présentation de l'expert :

Paul Biot est né à Bruxelles en 1940 et est un professionnel du théâtre-action. Il est le co-fondateur de la Compagnie du Campus en 1970 et y a travaillé pendant de nombreuses années comme comédien-animateur. De plus, il fut directeur du Centre du Théâtre-Action de 1992 à 2005 et délégué de l'Assemblée générale du Mouvement du Théâtre-Action en 2003. Il est toujours actif dans ce domaine et travaille notamment avec des compagnies de théâtre-action à

l'étranger. Paul Biot a œuvré pendant de nombreuses années pour la reconnaissance du Mouvement du Théâtre-Action en Belgique.

Analyse de l'entretien :

Pour Paul Biot, la création collective est une pratique, une démarche de création qui fait appel à toute une série d'exigences propres à tous les participants mais aussi propres aux animateurs. Selon Monsieur Biot, la création collective est ***une aventure.***

Une des exigences premières pour amener un groupe de participants à une démarche de création collective est la ***confiance mutuelle*** entre les membres du groupe. Cette confiance « n'est pas aveugle ». En réalité, chaque participant va prendre conscience que ce qu'il dit ne va pas être jugé et c'est par cette prise de conscience que la confiance mutuelle va se développer. Il s'agit de l'élément essentiel de la pratique de création collective puisqu'il va à l'encontre des démarches extérieures à la création où chacun est « jugé non pas pour ce qu'il fait mais pour ce qu'il est à priori ».

Dans cette optique, on quitte les schémas d'exclusion et les stigmatisations traditionnelles amenées par notre société. La personne commence à réaliser que dans cette démarche collective, il ne sera pas accusé par les autres membres du groupe et il n'aura pas à se sentir coupable de la parole qu'il porte et qu'il exprime. Paul Biot dira même que cette confiance est très particulière et difficile à développer puisque bien souvent, « plus on subit les assauts de la société et plus la méfiance à l'égard de celle-ci sera énorme ».

De plus, cette confiance est donnée, c'est-à-dire que la personne ose dire, elle dégage sa parole, « elle est là ». L'individu sait que les mots qu'il emploie participent à une ouverture, à un partage, à une richesse et c'est à partir de ce moment que la parole va devenir collective. En effet, la parole de chacun accompagne un processus dans lequel tous les mots et toutes les idées sont en train de se rejoindre, de se rassembler pour n'en former plus qu'une. Il s'agit déjà d'un processus de développement du pouvoir d'agir pour Paul Biot : « avant d'agir, c'est dire et comprendre ». Pour lui, la confiance mutuelle ne représente pas un

moyen, un outil pour développer son pouvoir d'agir mais elle est un critère essentiel pour amener à ce développement du pouvoir d'agir.

Comme expliqué ci-dessus, cette confiance mutuelle ne se créée pas aisément et demande une attention particulière de l'animateur qui accompagne le groupe. Plusieurs approches sont possibles en création collective mais Paul Biot préférera travailler sur ***le sens des mots***. Il va s'intéresser au chemin qu'une parole peut faire tout au long du processus de création. Il part du principe que la parole est un acte, un geste et donc un « objet signifiant ». En effet, elle n'est pas qu'une expression ou une explication, elle accompagne le corps et elle est même un élément constitutif de celui-ci. La parole d'une personne est toujours chargée de sens et elle lui appartient, du début à la fin du processus de création collective.

Pour Paul Biot, le principe même de cette approche est que toute parole nécessite des arrêts pour se demander et se questionner par rapport à la parole collective que l'on veut présenter au public. Est-ce vraiment cela que l'on veut partager ? Si oui, le fait-on de cette manière-là ? Il est primordial de poser ces moments d'arrêts car la parole peut évoluer, changer en dehors des contraintes sociales et sociologiques. Par exemple, j'ose dire telle chose devant ma famille mais jamais devant l'assistante sociale en charge de mon dossier. L'animateur devra porter une attention particulière à ces contraintes pour développer cette confiance mutuelle entre les membres.

A cet instant, les personnes ont conscience que les paroles qu'ils prononcent « ne seront pas utilisées contre elles mais qu'au contraire, elles leurs appartiennent de bout en bout » et que c'est un principe reconnu par tous.

La confiance mutuelle étant établie entre les membres, la personne va petit à petit commencer à exprimer des difficultés personnelles. Cependant, cette étape étant très complexe à réaliser, l'individu va, grâce à l'apport du théâtre-action, s'exprimer au travers d'exemples, d'improvisations, de personnages, ... pour amener son idée. Paul Biot insistera sur la création de personnages. Le personnage va se nourrir de la personnalité de celui qui l'imagine, il acquiert une histoire, il s'exprime sur des choses que l'individu n'aurait peut-être pas dites mais

reste cependant extérieur à la personne. « C'est le personnage qui pense ça et qui le dit, pas moi ».

Les membres du groupe, au travers de leur parole collective, prennent conscience qu'ils appartiennent à une action à venir. La parole collective représente le processus de l'action. Elle a parcouru un chemin dans lequel elle a changée, elle s'est construite, elle s'est intégrée à un discours progressivement établi entre les membres. Elle « devient un des éléments fondamentaux de la compréhension et de la proposition ». Ensuite, la proposition permettra ensuite à l'individu, quand il devra agir, de le faire avec une construction du monde permettant de ***mieux agir.*** « Agir avec plus de pertinence, plus d'écoute, plus de réflexion ».

Paul Biot parlera ensuite de la notion du collectif comme seconde exigence à la démarche de création collective. Il serait possible pour l'individu de développer son pouvoir d'agir seul ou avec quelqu'un d'autre mais cela serait très complexe car la démarche ne serait qu'un dialogue. Dans la création collective, le collectif absorbe toutes les différences que chacun qui y apporte. La parole de chacun entre en résonance avec celle des autres et c'est cette résonance qui permet à la parole collective de prendre de la hauteur jusqu'à atteindre une dimension qui peut être publique.

Outre cet aspect, le collectif amène aussi chaque membre à un objectif commun. Paul Biot prendra l'exemple de la construction d'une maison : une personne va construire une fenêtre, une autre va carreler, une autre s'occupera de l’électricité, ... mais l'objectif commun reste de construire la maison dans son ensemble. En création collective, chaque personne amène une idée, qui en entraîne une autre, qui provoque des réactions, ... ce qui enrichit le débat, l'échange et constitue un premier dialogue public. Ce dialogue public se passe d'abord au sein du collectif où il prend de la force, de l'audace et où il donne l'autorisation de présenter une parole collective devant un public. Le collectif permet donc d'atteindre une certaine universalité, certes, locale et provisoire, mais qui est de l'ordre des autres.

Selon Paul Biot, il n'est donc pas question de développer du pouvoir d'agir en création collective mais bien de construire des fondements solides pour pouvoir mieux agir. En soi, le travail collectif est déjà une première action puisqu'elle représente, la plupart du temps, une réponse en résistance à une inégalité ou une discrimination vécue par les membres du groupe. En effet, la personne ne se contente pas de sortir de chez elle en création collective. Elle va à la rencontre d'autrui, elle cherche à échanger avec les autres, elle a donc un objectif. La création collective est une action d'échange, ce qui représente une valeur en soi. L'individu vient pour être entendu mais aussi pour partager, ce qui fait appel à la notion de solidarité.

En résumé, la création collective peut devenir une action puissante lorsque tous les ingrédients sont réunis. La ***confiance mutuelle*** établie entre les membres va amener au débat et à ***l'échange*** qui suscitent et développent la ***solidarité*** du groupe. Les débats engendrent aussi des ***dialogues*** et poussent le groupe à développer petit à petit une ***parole collective.***

Le processus de création collective ne s'arrête pas là : une fois que la parole collective est créée, elle sera présentée devant un public au travers de l'outil théâtral. Cette présentation implique que les membres du groupe développent une responsabilité collective. Il s'agit d'avoir l'audace d'assumer sa parole ensemble et de la proposer aux autres. De plus, le groupe a conscience que pendant toute la durée du spectacle, le public va petit à petit construire un point de vue, une pensée pour la partager avec les comédiens à la fin. Ce moment où le public construit son « futur » dialogue est aussi une action. Une action dans laquelle les autres existent et expérimentent cette audace publique. L'échange avec le public est alors une étape fondamentale du processus de création pour ceux qui y participent.

Après cette première représentation, la parole collective peut alors prendre fin ou continuer à être diffusée. Dans le premier cas, la personne ne fera peut-être plus partie du groupe et du processus de création collective, mais elle sera peut-être plus consciente de sa parole et de son environnement pour mieux agir sur celui-ci.

Dans le second cas, Paul Biot parlera de circulation plutôt que de diffusion. En effet, il n'est pas important de jouer le spectacle devant un grand nombre de public et de nombreuses fois. Le plus important est de présenter sa création à un public pour qui cela a du sens. Il est primordial de se demander à chaque fois pourquoi le spectacle est joué devant tel ou tel public.

Cependant, comment se fait-il qu'à un moment donné, pendant ce processus, l'individu va développer du pouvoir d'agir ? Selon Paul Biot, ce sont toutes les circonstances d'action qui ouvrent les portes vers le développement du pouvoir d'agir. En effet, plus un individu « ouvre son chemin, plus les circonstances qui font qu'il va agir existent et plus son champ d'interrogations s'ouvre ». L'individu rencontre des questions lorsqu'il échange avec autrui, ce qui le ramène à ses propres questionnements. Il partage un objectif commun avec les autres, il soutient le groupe par sa présence et son engagement. Les circonstances font qu'une réaction est provoquée chez la personne et la démarche est alors renforcée par tout ce que la personne amène avec elle.

Pour cet expert, il faudrait inverser les mots : il ne s'agit pas de pouvoir d'agir mais d'une action qui te donne le pouvoir d'être entendu, ce qui amène du sens au processus de création. Il ne s'agit plus ici d'une action ponctuelle que les individus abandonnent du jour au lendemain. Ce processus apporte toute cette force et cette pérennité : « l'action n'est pas seulement un moment, à une heure précise, en un lieu précis. Elle est un moment d'un processus plus général. C'est une continuité ou, d'une certaine manière, l'individu se sent utile ».

MONSIEUR YVON FRANÇOIS :

Présentation de l'expert :

Yvon François a obtenu le premier prix comme comédien-animateur en théâtre-action au Conservatoire de Liège en 1986. Yvon François a travaillé dans de nombreuses Compagnies de théâtre-action : il commencera sa carrière à la Compagnie Zététic, qui n'existe plus aujourd'hui. Ensuite, il travaillera comme

comédien-animateur au Centre Dramatique en Région Rurale, devenu la « Compagnie Buissonnière ». Yvon est aussi un des membres fondateurs du « Grand Asile », Compagnie de théâtre-action active dans le sud de la Province du Luxembourg. Il fût engagé par la suite à la Maison de la Culture de Marche, toujours comme comédien-animateur. Il travaillera ensuite une année au « Miroir Vagabond » pour, en 1999, se consacrer à la Compagnie « Alvéole Théâtre », où il travaille depuis.

Analyse de l'entretien *:*

Selon cet expert, il faut tout d'abord porter son attention sur le mot « collectif » dans le processus de création collective. Il sous-entend par-là que, lorsque je fais partie d'un groupe, d'un collectif de création, je ne me retrouve pas seul face à une difficulté de compréhension du monde. Il dira même que le groupe de création représente un microcosme, c'est-à-dire une image réduite de la société.

Il portera une attention particulière à la « création collective » en insistant sur le fait que, les participants à un atelier de création collective sont tous dans le processus de création, mais à des degrés divers. Par exemple, une personne parlera très peu, restera en retrait, mais sera d'autant plus impliquée lorsqu'il s'agira d'écrire le texte.

Pour Yvon François, il serait intéressant d'inverser les mots et de dire « collectif de création », parce que, pour lui, les participants forment d'abord un collectif, avant d'entrer dans la création. Comme j'ai pu l'expliquer précédemment, créer un groupe, une cohésion entre les membres, est une des conditions indispensables au processus de création. Ensuite, lorsque ce collectif est créé, chaque participant « amènera sa pierre à l'édifice », en fonction de ses capacités. En effet, dans le processus de création, nous ne sommes pas tous égaux, chaque personne participe à sa façon. « Il y a des gens qui sont dans un groupe de création collective et qui ne prennent peut-être quasiment jamais la parole […] mais une fois qu'ils montent sur le plateau tu te dis « mais, tout ce qu'ils n'ont pas dit lors des ateliers, je le vois et je l'entends maintenant ».

Pour citer un exemple plus concret, Yvon parlera d'une dame qui, dans le cadre d'un atelier de création collective organisé à « la Moisson » (organisme qui accompagne des adultes en difficulté sociales ou financières), ne participait que très peu au processus de création. Le spectacle créé était inspiré de récits de vie et, dans le cadre d'une rencontre d'ateliers, était présenté devant un grand nombre de personnes de différents ateliers. Lors de cette rencontre, cette dame a pris la parole en disant « j'ai été souvent victime de choses pas très reluisantes dans ma vie et grâce à cet atelier, j'ai eu ce sentiment de fierté mais aussi le sentiment d'avoir retrouvé du pouvoir dans le sens où, maintenant, je sais que je peux prendre la parole, et je peux résister par rapport à certaines choses de ma vie quotidienne, je ne suis plus seule ». Cet exemple illustre bien le fait que, dans un processus de création, chaque personne arrive à un dépassement de soi qui lui est propre et dont elle pourra se servir plus tard dans son quotidien.

En termes de finalités, Yvon François dira que le collectif et la création sont complémentaires. En effet, si un groupe est constitué mais que celui-ci n'a pas d'objectif de création, tout le processus perd de son sens. Par contre, si, ensemble, le but est de créer quelque chose d'artistique, Yvon parlera d'une forme de transcendance de l'individu. Il précise aussi que le résultat final ne doit pas forcément être un spectacle pour avoir du sens. La création finale peut très bien être une étape de travail dans le processus qui sera présenté une fois. Ce n'est pas réellement ce qui importe ; le plus important étant le processus pour arriver à un tel résultat. Pour lui, la création collective est un dépassement de soi, c'est-à-dire que le groupe va prendre la parole devant un public, il a donc une responsabilité politique et citoyenne vis-à-vis de celui-ci.

En réalité, la création collective est un outil d'émancipation à plusieurs niveaux. Premièrement, au niveau personnel car l'individu réalise qu'il est capable de faire des choses qu'il n'imaginait pas. Au niveau collectif, pouvoir faire partie d'un groupe permet à la personne d'entrer en contact avec d'autres participants. Se faisant, il prend conscience qu'il peut entrer en contact avec autrui, en dehors de l'atelier. En effet, si je sais entrer en contact avec toi, qu'est-ce qui m'empêche d'entrer en contact avec lui ? Yvon François parlera d'une forme d'universalité de

l'expérimentation d'un contact. Il ira plus loin en disant que parfois, la création collective peut servir de répétition à la vie.

Selon cet expert du théâtre-action, le pouvoir d'agir est multiple, il se développe à plusieurs niveaux. Premièrement, il s'agira d'agir sur soi, sur ce qui entoure l'individu. Pour illustrer cette idée, Yvon François prendra l'exemple d'une jeune femme qui entre dans un atelier de création collective à la Maison de la Culture de Marche, il y a une vingtaine d'années. Cette jeune femme avait un passé très lourd de toxicomane et en gardait des séquelles physiques et mentales. En effet, elle avait une cicatrice sur le visage, qu'elle cachait avec ses cheveux et elle avait beaucoup de difficulté à mettre ses idées en place et à les exprimer suite à la prise constante de méthadone. De plus, le contexte de l'atelier lui posait aussi des difficultés. Le groupe était constitué d'une douzaine de personnes, toutes issues de milieux différents. Cette dame se sentait très différente du reste du groupe car elle était la seule à n'avoir terminé que ses primaires alors qu'en face d'elle se trouvait une anthropologue par exemple. Elle éprouvait beaucoup de difficultés à s'exprimer car elle pensait ne pas en être capable.

Au fur et à mesure des séances, une confiance mutuelle s'est développée entre les membres, et cette dame a commencé à s'exprimer. Lors d'une improvisation, elle a enlevé ses cheveux de son visage pour montrer aux autres sa cicatrice, chose qu'elle ne voulait absolument pas faire au début. Il s'agit ici d'un premier dépassement de soi pour cette dame qui jusque-là, restait toujours en retrait par rapport aux autres.

Ensuite, lors d'un débat en fin de représentation, elle a pris la parole devant tout le public pour exprimer ce que l'atelier de création lui avait apporté. Elle dira par exemple que de faire partie d'un groupe lui a permis de se sentir exister et que sa confiance vis-à-vis des autres membres était sincère et bénéfique pour elle au quotidien.

Plusieurs séances après, elle est arrivée à l'atelier en disant aux autres qu'elle se sentait mieux, et qu'elle avait pris la décision d'arrêter la méthadone.

Elle est ensuite tombée enceinte d'un homme, et a gardé le bébé pour l'élever toute seule.

En termes de changement personnel, cette dame a nous seulement développé une estime d'elle-même, une confiance, une autonomie et une prise d'engagement mais elle a aussi développé du pouvoir d'agir sur son environnement en arrêtant la méthadone et en élevant sa fille toute seule. En outre, elle est aujourd'hui considérée comme référente par le reste de la communauté : chaque fois qu'une personne éprouve une difficulté quelconque, elle se dirige vers cette dame. En effet, cette jeune femme est consciente qu'elle ne pourra plus travailler en raison de ses séquelles physiques et mentales, mais elle a trouvé une fonction sociale au sein de la communauté dont elle fait partie.

Cet exemple illustre bien le développement du pouvoir d'agir qui peut se produire au niveau personnel mais aussi au niveau social puisqu'elle a trouvé une place au sein de la société. Non seulement elle a trouvé une place, mais celle-ci est légitimée par ses concitoyens.

En conclusion, Yvon François dira que ce sont tous ces petits bénéfices que les personnes peuvent tirer de l'atelier de création collective qui peuvent aider les personnes à dépasser certaines difficultés quotidiennes. Lorsqu'une personne se rend compte qu'elle est capable de faire des choses, qu'elle a des compétences dont elle n'imaginait pas l'existence, rien ne l'empêche, lorsqu'elle rencontre une autre difficulté, de savoir qu'elle a des ressources pour la dépasser.

CONCLUSIONS :

Après lecture de ces deux avis d'experts, je peux de plus en plus affirmer que l'outil qu'est la création collective permet ou du moins amène sur le chemin du développement du pouvoir d'agir. Ce pouvoir d'agir, qui représente un dépassement de soi mais aussi un processus d'émancipation sociale et culturelle, se fait à plusieurs niveaux et non sans exigences particulières. En effet, pour qu'une personne développe du pouvoir d'agir, ou de mieux agir, il est primordial que celle-ci prenne une place au sein d'un collectif. Pour ce faire, par l'une ou l'autre approche, le comédien-animateur arrivera à instaurer une confiance

mutuelle entre les membres du groupe. Que ce soit en insistant sur le sens des mots, sur la création de personnage, sur les improvisations et les débats qui en découlent, la création collective permet de créer un espace de non-jugement, de libre échange où chacun s'exprime et confronte ses idées à celles des autres.

Comme cité précédemment, la création collective est un outil de dépassement de soi à plusieurs niveaux. Il agit d'abord au niveau personnel : la personne prend conscience qu'elle possède des capacités à créer et à s'exprimer. Elle retrouve par là une certaine estime de soi, bien souvent perdue ou enfouie depuis longtemps. Ensuite, la création collective permet le développement d'un pouvoir d'agir au niveau collectif. La création d'une parole commune et la présentation de celle-ci devant un public entraîne une grande responsabilité politique et citoyenne vis-à-vis des autres membres du groupe mais aussi vis-à-vis du public. Enfin, d'un point de vue social, tous les petits bénéfices que la création collective apporte aux participants permettent de créer des fondements solides pour pouvoir mieux agir et dépasser des difficultés quotidiennes.

En conclusion, il semble que l'avis de ces deux experts soit en accord avec mon hypothèse de départ, à savoir que la création collective amène la personne dans une démarche de développement de son pouvoir d'agir. Cependant, ces deux avis, bien que très concrets, ne permettent pas de savoir ce que les participants pensent et retirent d'un atelier de création collective. Je vous propose ci-après une présentation de trois ateliers de création collective auxquels j'ai pu participer pendant mon stage de troisième année baccalauréat « assistant social ».

B) PRESENTATION DE TROIS ATELIERS DE CREATION COLLECTIVE:

Pour aller plus loin dans la vérification de mon hypothèse et pour rendre le concept de création collective et celui du développement du pouvoir d'agir plus efficients, il me semble primordial de présenter les institutions avec lesquelles « Alvéole Théâtre » collabore pour la mise en place d'un atelier de création collective. Les trois institutions que je vais vous présenter ont des objectifs et des mandats différents, ce qui permet d'avoir une plus large représentation des

éventuels effets du théâtre-action en termes de changement social sur les individus qui participent aux créations collectives. De plus, ces présentations différentes permettront d'analyser et de mettre en lumière les limites de la création collective. Enfin, elles donneront un élément de réponse quant à l'utilisation de la création collective comme outil de développement du pouvoir d'agir.

Il me semble utile de préciser que ma maître de stage travaillant dans deux compagnies de théâtre-action, les institutions que je vais vous présenter collaborent soit avec « Alvéole Théâtre », soit avec la « Compagnie Buissonnière », compagnie de théâtre-action active dans la Province de Namur.

GROUPE INTEGRA PLUS :

Contexte et enjeux :

« L'Association Intégra plus créée en 2002 est composée des CPAS de Durbuy, Erezée, Hotton, La Roche-en-Ardenne et Rendeux. Cette association s'est créée pour soutenir un public dit précarisé et fragilisé dans son parcours d'insertion sociale et d'insertion socioprofessionnelle. Au fil des années les CPAS de Manhay, Somme-Leuze, Ouffet, Marche-en-Famenne et Nassogne se sont associés entièrement ou partiellement à la démarche.

Ce territoire rural présente un tissu socio-économique similaire et constitue à ce titre, un bassin de vie qui comporte de nombreux atouts mais également de nombreuses faiblesses. En milieu rural, le logement est a priori moins cher, mais sur le territoire d'Intégra Plus, le parc locatif est restreint et les loyers élevés (impact du tourisme), l'accessibilité aux services et à l'emploi est moins bonne (manque de transports publics, éloignement des écoles et des commerces, nécessité de disposer d'un véhicule, ...) Comme d'autres pays de l'Union Européenne, nous observons en Belgique et dans ses zones rurales, une augmentation de la pauvreté » (Rapport d'activité Integra Plus, 2014).

Par la suite, plusieurs services permanents ont été créés, notamment en ce qui concerne la mise en place d'activités sociales pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, mais aussi la possibilité de faire un bilan socioprofessionnel

en vue d'une formation sociale. Integra Plus est donc complémentaire à l'action des CPAS et est devenue une réelle plate-forme partenariale regroupant des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, de la formation et de l'animation.

Les actions mises en place par Integra Plus « privilégient la proximité, le contact humain, l'accompagnement individuel personnalisé, le partenariat, le travail en réseau, la participation citoyenne, la mise en œuvre collective de méthodologies et l'utilisation de nouvelles technologies pour fédérer des ressources et mettre en place de nouvelles stratégies mobilisatrices d'une zone rurale et au service de son développement » (Site internet d'Integra Plus, missions, para. 5).

Demande :

Integra Plus a fait appel à la compagnie « Alvéole Théâtre » pour la mise en place d'un atelier de théâtre-action à destination de personnes éloignées de l'emploi et qui sont bénéficiaires du revenu d'intégration. Le but de cet atelier est que les participants développent des compétences en atelier dans l'optique d'une formation sociale en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle. Les personnes pouvant choisir les ateliers auxquels ils souhaitent participer, ils sont présents sur base volontaire et plusieurs séances d'essai ont été mises en place.

Le processus de création collective s'étale sur 12 séances d'une journée (9h-15h) et un spectacle a été présenté à l'ensemble de l'équipe d'Integra Plus fin mai. Le premier objectif est de partager et d'échanger avec l'équipe d'Integra Plus sur une problématique vécue par les membres du groupe. Le second objectif est de permettre aux participants de s'exprimer sur cette problématique de manière réfléchie et critique.

Le groupe se constitue de onze personnes : trois hommes d'une cinquantaine d'années sous contrat « article 60 » avec le CPAS de leur commune, quatre jeunes femmes qui touchent le revenu d'intégration et qui sont déchues de leurs droits parentaux, deux mères de familles actuellement en réinsertion socioprofessionnelle et les deux coordinatrices d'Integra Plus qui accompagnent le

groupe. Il est utile de préciser que les deux coordinatrices se sont jointes au projet pour adopter une place égalitaire face au reste du groupe.

Objectifs :

Selon la Convention de partenariat établie entre l'association Integra Plus et Alvéole Théâtre et dans le but d'une insertion professionnelle durable, les objectifs à atteindre en fin d'atelier sont les suivants.

Il s'agit de susciter l'envie chez les participants de :

- Acquérir une plus grande confiance en soi ;
- Apprendre à se connaître et combattre certaines peurs pour découvrir sa potentialité et sa créativité ;
- Oser se dépasser ;
- Développer ses capacités d'initiative ;
- Faire face aux imprévus
- Acquérir plus de facilités à entrer en communication avec autrui et le faire adéquatement ;
- Apprendre à gérer ses émotions ;
- Apprendre à gérer son stress ;
- Trouver la bonne attitude corporelle ;
- Développer l'écoute active et le respect de l'autre ;
- Vaincre la peur de faire une erreur, de l'admettre et de la corriger ;
- Apprendre à aller chercher le contact visuel avec chaque personne

Ces objectifs décrits dans la convention de partenariat sont, pour la plupart, d'ordre individuel. D'un point de vue collectif, il s'agit de créer un espace de parole où chaque personne s'exprime librement et en confiance de ne pas être jugé. Grâce à ce lieu de non-jugement, les participants ont la possibilité de partager leur point de vue, leurs idées avec le reste du groupe. Dans ces moments d'échange, les individus créent petit à petit une parole collective, critique et réfléchie, que le groupe présentera à un public.

L'objectif est donc non seulement d'amener le groupe à s'exprimer de manière consciente et critique et de présenter l'objectif commun des membres devant un

public, mais aussi d'accompagner les personnes dans le développement d'une conscience critique vis-à-vis de la société et de son environnement dans le but de mieux agir sur celui-ci par la suite.

Déroulement d'une journée (9h-15h) :

Puisque les membres du groupe se connaissent, les exercices de mise en confiance et de cohésion de groupe ne seront pas présentés ici. Ils seront abordés dans un autre atelier présenté dans la suite de cet exposé.

Quand nous arrivons le matin, la première chose que nous faisons est de boire le café. Ce moment informel permet à chaque participant ainsi qu'à l'animateur de se centrer sur le groupe et sur la journée. Ensuite, nous expliquons le programme de la journée et l'atelier peut alors commencer.

Généralement, en matinée, nous entamons des exercices axés sur le développement dans l'espace. Ces exercices se déroulent en cercle, debout, pour permettre à chaque participant de voir les autres. Voici quelques exemples d'exercices que nous proposons :

- ***Dérouillage :*** il s'agit de déverrouiller ses articulations, en commençant par la nuque pour finir par les chevilles en portant une attention particulière à la respiration. Cet exercice permet à chaque personne de se centrer sur son corps, d'être présent et disponible.
- ***Clap :*** Une personne commence par passer un « clap » à son voisin. Celui-ci enchaîne et le passe à son voisin. Cet exercice souligne l'importance du regard et de la concentration au sein du groupe pour permettre une bonne cohésion.
- ***Échanger de place dans le cercle*** : une personne croise le regard d'un autre participant, ils vont alors, sans dire un mot et sans se quitter du regard, se déplacer jusqu'à l'intérieur du cercle puis échanger de place toujours sans se quitter des yeux. Ce type d'exercice permet d'accepter le regard des autres, et de se concentrer sur l'espace et le regard de l'autre. Il permet donc à chaque participant d'augmenter sa confiance en soi et d'oser se sentir regardé.

Après ces exercices, nous demandons à chaque participant comment il s'est senti, ce qu'il a aimé faire ou non, ce qu'il voudrait faire par la suite, ... pour déterminer si les exercices sont à réajuster ou non. Ensuite, nous faisons une pause d'une heure pour que chacun puisse aller manger.

En après-midi, nous nous axons sur des improvisations. Par sous-groupe, les participants sont amenés à créer une saynète par rapport aux thèmes abordés. Après un temps de préparation, ils présentent cette improvisation au reste du groupe. Le groupe est alors amené à reformuler ce qui s'est passé dans l'improvisation en insistant sur la vision de chacun pour créer un échange. C'est à partir de tous ces échanges que le groupe va pouvoir définir le fil rouge de son spectacle, créer des personnages et des dialogues. En outre, ces débats permettent au groupe de formuler une parole collective, dont ils sont les créateurs. Cette parole sera créée suite à l'échange et à la confrontation d'idées des membres du groupe. Ces improvisations développent considérablement le pouvoir d'agir des membres du groupe, puisque lors des débats, ils confrontent, ils nuancent, ils s'informent, ils partagent... sur des problématiques sociétales ce qui les pousse à réfléchir de manière critique et citoyenne.

A titre d'exemple, il serait intéressant d'analyser une improvisation faite par un sous-groupe de trois femmes. Deux d'entre-elles ont vécu leur enfance dans un foyer d'accueil et ont perdu la garde de leurs enfants. La troisième, un peu plus âgée, a perdu la garde de ses deux enfants suite à des difficultés financières. Le thème de l'improvisation était de dénoncer une injustice dont elles avaient été victimes. L'improvisation s'est présentée comme suit : une journaliste interrogeait deux jeunes filles, une issue d'un milieu défavorisé et l'autre, d'un milieu plutôt aisé. Les questions étaient axées sur l'avenir que les jeunes filles souhaitaient entreprendre. Pour la première, il était évident que son avenir serait de trouver un emploi. Pour l'autre, il s'agissait de voyager, de découvrir le monde et d'autres cultures. Par cette improvisation, les trois participantes souhaitaient dénoncer l'injustice que les jeunes pouvaient subir en fonction de leur milieu d'appartenance. Après cette improvisation, les autres participants étaient invités à relever les points importants : le débat s'est alors mis en place concernant les classes sociales mises en place dans notre société.

Suite à toutes ces improvisations, le groupe a pu dégager un intérêt commun et un thème : oser être soi dans un monde contrôlé par l'argent. Nous avons alors créé des personnages pour chaque membre du groupe : un sans domicile fixe, une personne d'origine étrangère, deux femmes homosexuelles, une dame qui ne jure que par l'apparence, un chef d'entreprise, une vieille dame riche, une étudiante universitaire, une personne en recherche d'emploi, une ouvrière, un bénéficiaire du revenu d'intégration et une bénévole. Pour tous ces personnages, nous avons aussi décider de créer des étiquettes, qui représentent les stéréotypes mis en place par notre société : la personne d'origine étrangère aura comme étiquette « terroriste », le chef d'entreprise sera un « opportuniste », la personne en recherche d'emploi sera une « profiteuse », l'étudiante universitaire sera « une fille à papa », la vieille dame riche sera « une cul dans le beurre », le bénéficiaire du RIS sera un « assisté », les deux femmes homosexuelles seront des « gouines », l'ouvrière sera une « matérialiste ». Ces étiquettes ont été placées dans le dos de chaque personnage pour le spectacle afin que le public comprenne que, bien souvent, les individus ont tendance à placer les autres dans des cases. Ensuite, nous avons décidé d'un fil rouge pour le spectacle : il s'agira du SDF, qui rassemblera les différents personnages.

Enfin, nous nous sommes alors intéressés au message que nous voulions faire passer et à la manière dont nous allions le faire. L'animatrice a alors demandé à chaque sous-groupe de créer une saynète en rapport avec la parole collective. Il ressort de ces improvisations huit saynètes : la rencontre entre les deux femmes homosexuelles et la dame qui ne jure que par l'apparence, une rencontre entre le chef d'entreprise et la personne en recherche d'emploi, une rencontre entre la « profiteuse » et la « matérialiste », ... Toutes ces saynètes faisaient « monter la température » en termes de frustration et d'inégalités dans le but d'exploser lors d'une dispute entre la vieille dame riche et sa fille, l'étudiante universitaire. Suite à cette dispute, les différents personnages décident de jeter un à un l'étiquette qui leurs sont attribuées pour oser être soi dans cette société contrôlée par l'argent.

Suite à la première représentation, le débat a été très enrichissant en termes de développement du pouvoir d'agir. Par exemple, une jeune femme qui faisait partie du groupe expliquait qu'au début de l'atelier, elle était persuadée que les

immigrés volaient le travail des belges. Or, lors de ce débat, elle a exprimé avoir pris conscience que ce n'était pas le cas. Cet exemple démontre bien la prise de recul et la conscientisation qui se sont produites chez cette jeune femme.

Conclusions :

Grâce à cet atelier, nous pouvons avoir une vision concrète d'un groupe où la cohésion est forte entre les membres et où, de manière générale, le processus de création est très productif. En effet, tous les éléments nécessaires au développement d'une création collective sont réunis : la confiance mutuelle, le partage d'idées et la mise en commun de ces idées pour définir un objectif commun. Tous ces ingrédients forment, comme nous l'avons expliqué ci-dessus avec l'intervention de Monsieur Paul Biot, la recette pour se diriger vers un développement du pouvoir d'agir des participants.

Une question me vient alors : comment cela se passe-t-il lorsque ces éléments ne sont pas réunis ? Est-ce que le pouvoir d'agir des participants peut-il se développer sans ces ingrédients ? Pour y répondre, je vous propose une présentation d'un second groupe.

GROUPE ALPHA :

Contexte et enjeux :

Au sein du Centre Public d'Action Sociale de Namur, un nombre important de bénéficiaires du revenu d'intégration sont d'origine étrangère et ne parlent que très peu ou pas du tout le français. Pour répondre à cette problématique, le CPAS de Namur a créé une cellule d'alphabétisation pour permettre à ces personnes, bien souvent éloignées des circuits sociaux habituels et de l'emploi, d'apprendre la langue française. Dans ce contexte, la cellule alphabétisation a mis en place des ateliers divers pour que chaque personne puisse apprendre la langue française de la manière la plus adaptée qui soit.

Suite à la mise en place de ces ateliers, l'assistante sociale de la cellule d'alphabétisation a pris contact avec la « Compagnie Buissonnière » pour mettre

en place un atelier de création collective. Cet atelier se déroule tous les mercredis de 9h15 à 11h15 dans un lieu différent de celui du CPAS pour une durée d'un an. Il est utile de préciser que c'est à la demande de l'animateur et de l'assistante sociale du CPAS qui accompagne le groupe que l'atelier se déroule en dehors des portes du CPAS pour permettre aux participants un détachement vis-à-vis de celui-ci.

Cet atelier au sein de la cellule d'alphabétisation se déroule déjà depuis plusieurs années, ils ont donc l'habitude de travailler ensemble. Généralement, en dehors des ateliers, un professeur de français est présent pour accompagner chaque participant dans l'apprentissage et la compréhension de son texte, dans l'étude et la création des improvisations, ... Cette personne « ressource » permet aussi d'encadrer le groupe en dehors des ateliers pour permettre une bonne cohésion entre les membres et donc une continuité du groupe tout au long du processus de création.

Cependant, cette année, aucune personne « ressource » n'était présente. De plus, le contexte changeant (déplacement vers un autre local, va et vient dans le groupe, ...) n'a pas permis au groupe de se construire correctement. Tout cela étant, les deux institutions partenaires ont dû prendre la décision difficile de mettre fin à l'atelier. En effet, à chaque séance, il n'y avait que deux ou trois personnes présentes. Or, dans la convention de partenariat établie entre les deux parties, il est précisé que la condition première pour ce type d'atelier est la présence de minimum six personnes à chaque séance d’atelier.

Nous avons tenté plusieurs fois au cours de l'année de redynamiser le groupe, mais cette tâche était délicate puisque les participants n'étaient presque jamais les mêmes, et ceux-ci ne venaient jamais de manière régulière.

Objectifs :

L'intérêt premier de cet atelier dans ce type de structure est de permettre aux participants de développer leurs capacités à s'exprimer en français mais aussi de créer un espace où chaque personne s'exprime librement, dans le respect et l'écoute de l'autre. De plus, le groupe étant constitué de personnes culturellement

différentes, l'atelier plonge chaque personne dans la multi culturalité et le partage des cultures.

En outre, il est prévu dans la convention de partenariat qu'une création collective est prévue à la fin de l'atelier. La finalité de cette création est de permettre à ce type de public de s'exprimer grâce à l'outil théâtral devant un public ciblé, généralement composé des travailleurs de la cellule d'alphabétisation, sur un sujet qui les touche au quotidien.

Déroulement d'un atelier (2h):

Le groupe étant composé de personnes étrangères, les participants ne sont pas toujours les mêmes (ex : un participant n'obtient pas de renouvellement pour son permis de séjour et il doit retourner dans son pays). Cela étant, nous insistons sur la cohésion du groupe, bien souvent difficile à créer.

Voici quelques exemples d'exercices à réaliser en cercle et debout :

- ***Le prénom et le geste*** : chaque participant dit son prénom avec un geste qu'il invente et le reste du groupe le répète. Une fois que les prénoms de chacun sont intégrés, une personne va appeler quelqu'un avec son geste. Ensuite, la personne appelée va en appeler une autre, et ainsi de suite. La mémorisation et la concentration sont alors les maîtres mots de cet exercice.
- ***Échanger de place en disant le prénom*** : un participant dit le prénom d'un autre, ils se retrouvent au milieu du cercle de manière neutre et échangent de place. Ensuite, ils font la même chose mais en plaçant des émotions (joie, peur, colère, amour, tristesse). Cet exercice conscientise par rapport à son langage corporel, puisque chaque participant doit s'adapter à l'émotion en présence.
- ***Cathédrale de voyelles :*** en cercle et chacun à son tour, chaque participant prononce la voyelle choisie en continu, ce qui créé une mélodie. Cet exercice aborde la notion d'écoute, puisqu'il ne faut pas être sur la même fréquence que l'autre ; la notion de rythme ; la notion de partage ; la notion de confiance en soi et en le groupe ; ...

En dehors de ces exercices, nous consacrons beaucoup de temps à l'écriture et à la création des scènes. Cela représente une étape souvent difficile avec ce type de public. En réalité, nous axons les ateliers sur le débat pour permettre à chacun de s'exprimer avec ses mots, que nous reformulons au besoin pour qu'il se fasse comprendre par le reste du groupe. Cette étape est primordiale avec ces participants puisque leur but est généralement d'apprendre la langue française pour s'intégrer à la société. Il s'agit donc d'un travail d'expression en français mais aussi d'écoute puisque chacun vient avec sa particularité. Je prendrais l'exemple d'un débat qui s'est mis en place entre plusieurs hommes de religion musulmane : la question était de savoir si le port du voile était une valeur fondamentale pour eux. Cet échange fût très riche puisque la moitié des hommes interdisaient à leur épouse de porter le voile, alors que l'autre moitié les obligeait à le porter. La conclusion de ce débat fût qu'il était important de respecter les valeurs de chacun, même si la religion était la même. En termes de conscientisation et de réflexion, ce type d'échange est très productif puisqu'il ouvre l'esprit des participants.

Conclusions :

Cette expérience amène les limites de l'outil que représente la création collective. Lorsque les conditions, peut-être plus ou moins importantes en fonction du groupe, ne sont pas réunies pour permettre une telle démarche, il est presque impossible de créer quelque chose en groupe. Dans ce cas précis, le contexte, le manque d'implication, le manque de soutien extérieur et le manque de cohésion n'ont pas permis au groupe de s'ancrer dans le processus de création.

Cependant, ce type d'expérience est à prendre en compte puisqu'il est possible de pallier à ces manques. En effet, les années précédentes, une personne « ressource » était présente pour encadrer le groupe, et le résultat de l'atelier était positif. Il est donc primordial dans ce type de démarche de pouvoir se remettre en question et d'évaluer les ateliers pour pouvoir mieux travailler ensuite.

GROUPE DE JEUNES DE FLORENNES :

Contexte et enjeux :

Cet atelier de création collective a été mis en place pour des jeunes de 13 à 20 ans qui présentent des difficultés socioculturelles diverses (exclusion, pauvreté, maltraitance, handicap léger...). Les cinq partenaires amènent une diversité des membres : La compagnie « Alvéole Théâtre », la Bibliothèque publique de Florennes, le Centre Culturel de Florennes, la Maison des Jeunes de Florennes et le Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile de Florennes géré par Fedasil.

Il est utile de souligner que le groupe est composé d'une dizaine de jeunes qui ne se connaissent pas et qui vivent des difficultés très différentes. De plus, un animateur de Fedasil et une responsable de la Bibliothèque sont présents à chaque séance pour encadrer les jeunes et les accompagner aux ateliers.

Au départ, le thème était imposé par les partenaires mais celui-ci était bien vaste : l'exclusion, sous toute forme qu'elle soit. Au fil des séances et après de nombreuses improvisations et plusieurs débats, nous nous sommes rendus compte que chaque participant avait vécu ou était victime d'une situation d'exclusion à l'école. Par exemple, un sous-groupe a fait une improvisation sur l'exclusion des homosexuels à l'école, un autre a créé une improvisation sur la difficulté de se faire des amis à l'école lorsqu'on est sujet à un handicap, et encore un autre a voulu mettre en lumière la discrimination à l'égard des personnes de couleurs par les professeurs à l'école.

Ce contexte nous a permis de dégager la présence d'une problématique sociale au sein de la Commune de Florennes et plus particulièrement au sein des écoles de la Commune, celle de l'exclusion scolaire chez les jeunes.

Objectifs :

La création collective a pour objectif de développer des capacités chez les jeunes en terme :

- De confiance en soi,
- De communication,
- De créativité,
- D’adaptation,
- De dépassement de soi,

- De connaissance de soi,
- De respect et d'écoute,
- D’initiative,
- De gestion des émotions,
- D’attitude corporelle et verbale

L'objectif collectif est de créer un espace de parole où chacun se sent en confiance et où il peut s'exprimer librement et dans le respect de l'autre. De plus, il s'agira de développer la conscience critique et citoyenne de ces jeunes dans le but d'une insertion plus générale dans notre société.

L'autre objectif de cet atelier est de présenter une création théâtrale à la fête du village qui se déroule en fin d'année. Ce projet a donc une portée communautaire puisque la représentation se déroulera devant les habitants de la Commune de Florennes. L'intérêt est de sensibiliser les habitants à la problématique de l'exclusion scolaire pour inciter ceux-ci à mettre en œuvre des actions collectives et communautaires pour pallier à ce phénomène de plus en plus d'actualité dans notre pays.

Déroulement des ateliers (16h30-18h) :

Lors des premiers ateliers, nous nous sommes axés sur des exercices de cohésion de groupe et de mise en confiance. Dès les premiers exercices, nous avons réalisé que les participants étaient très demandeurs d'improvisations et partage de leurs vécus. Nous nous sommes donc rapidement dirigés vers des improvisations axées sur le thème de l'exclusion.

Les discussions après les premières improvisations ont été révélatrices des difficultés vécues par les participants en termes d'exclusion à l'école. En effet, à chaque fois, les improvisations étaient axées sur le milieu scolaire et les difficultés que l'on pouvait y vivre. Suite à ce partage important, nous avons demandé à chaque personne si elle était d'accord de produire un écrit sur une situation

d'exclusion qu'elle avait vécue. Tous, sans exception, furent d'accord de le faire et de lire devant les autres. Cette séance d'atelier a renforcé la cohésion de groupe par le respect de chacun et l'écoute apportée au lecteur. Après chaque lecture, nous discutions en groupe et dans le respect de ce qui avait été lu, pour amener la confrontation d'idées et la création d'une parole commune.

Le groupe étant très soudé, nous avons pu entamer un travail de création du spectacle. Nous nous sommes alors retrouvés deux journées entières pendant les vacances de Pâques pour créer des scènes, des personnages et un fil rouge. Le spectacle se déroulait dans un immeuble d'appartement, où une diversité de personnages étaient présents : deux personnes étrangères, une vieille dame, un médecin, un homosexuel, une dame souffrant d'alcoolisme, une mère adolescente... Pour plusieurs raisons, les différents personnages étaient amenés à se rencontrer et donc à subir une situation d'exclusion. Par la suite, les jeunes ont exprimé le besoin de trouver des solutions face à l'exclusion et de les mettre en scène dans le spectacle. Par exemple, la dame souffrant d'alcoolisme était dans l'incapacité de travailler. Elle a alors proposé son aide à la jeune mère pour garder son enfant. La mère adolescente a alors pu retourner à l'école sans être jugée par le reste des élèves. Un autre exemple est l'échange de services permettant à une personne en difficulté financière de ne pas dépenser le peu d'argent qu'il lui restait.

Conclusions :

Cet exemple d'atelier vient compléter les deux présentations ci-dessus. Il est une mise en lumière de la méthodologie proposée en théâtre-action : le comédien-animateur doit continuellement s'adapter au groupe avec lequel il travaille. En effet, dans ce groupe de jeunes de Florennes, le thème s'est dégagé très rapidement, il n'a donc pas été nécessaire de se concentrer sur des exercices de cohésion de groupe, comme c'était le cas dans le « groupe Alpha ». La méthodologie utilisée est donc adaptable au groupe, ce qui permet un large panel de possibilité en termes de création collective.

CONCLUSIONS DES TROIS ATELIERS :

Pour faire le lien avec la théorie présentée dans la première partie de cet exposé, il me semble que ces trois présentations sont intéressantes.

Qu'il s'agisse de développement du pouvoir d'agir ou de processus de création collective, ces deux démarches se rejoignent tant par leurs objectifs que par leur méthodologie d'action. Le but est de permettre aux personnes d'agir en toute conscience et de manière responsable au sein de la société par une meilleure connaissance de leur environnement et par la possibilité de s'exprimer face à celui-ci.

Si la cohésion du groupe est forte et que le contexte est favorable à la création, le groupe va petit à petit développer une parole commune qu'il exprime de manière responsable, critique et citoyenne. Chaque membre s'exprime non seulement à travers le groupe et l'outil théâtral devant un public, mais aussi de lui-même au groupe, ce qui l'inscrit dans un processus d'intégration au groupe et donc l'amène à développer un pouvoir d'agir face à celui-ci. L'individu devient acteur au sein du groupe et le groupe devient acteur au sein de la société.

J'insisterai aussi sur la notion de processus présente au sein de ces ateliers. La création collective est un cheminement vers le développement du pouvoir d'agir, elle n'est en aucun cas une fin en soi. Les individus qui y participent sont amenés à développer des compétences d'adaptation, de remise en question tout au long de la démarche de création pour parvenir à un tel résultat. Ces compétences sont d'autant plus utiles qu'elles sont nécessaires pour s'intégrer à la société en perpétuelle mouvance.

Somme toute, ces trois présentations semblent conforter mon idée de départ que la création collective est un réel outil vers le chemin du développement du pouvoir d'agir. Cependant, pour aller plus loin dans la vérification de mon hypothèse, je vous propose une analyse de questionnaires distribués dans plusieurs groupes d'ateliers.

C) ANALYSE DES TÉMOIGNAGES :

INTRODUCTION ET PRESENTATION :

Si j'ai créé ce questionnaire, c'est avant tout, parce qu'il me semble primordial de donner la parole aux participants. Mon hypothèse est que la création collective ouvre une porte vers le développement du pouvoir d'agir. Pour pouvoir vérifier cette hypothèse, il était donc évident de questionner les participants à ce sujet et ce, immédiatement à la fin d'un atelier d'une durée d'un an. Comment débusquer les prémices du pouvoir d'agir ? Menons l'enquête.

Le questionnaire présenté ci-dessous (voir en annexe) comporte dix questions. Il a été distribué à une trentaine de participants, j'ai obtenu seize réponses. Les répondants sont des personnes de milieux différents : bénéficiaires du CPAS, personnes intéressées par le théâtre, personnes ouvertes aux activités proposées par leur Commune et deux coordinatrices qui ont choisi de participer à un atelier théâtre.

Ma difficulté dans la création de ce questionnaire était de ne pas citer le terme « pouvoir d'agir » tout en amenant les participants à exprimer si oui ou non, il y avait eu une évolution dans ce domaine. Nous allons donc tenter de démasquer les processus évolutifs par lesquels les personnes se mobilisent en utilisant le poids de la parole collective.

ANALYSE DES REPONSES OBTENUES :

- Au sujet des circonstances mobilisatrices :

Quelles sont les circonstances qui vous ont amené à participer à l'atelier théâtre ?

Cette question a été posée dans le but de déterminer les besoins auxquels l'atelier de création collective peut répondre. De plus, il me semblait utile de découvrir les raisons qui ont amené les personnes à participer à un tel atelier. D'après les réponses, il s'agit surtout de l'envie de faire du théâtre, mais aussi

l'envie d'oser s'exprimer sur scène. En plus, pour de nombreux participants, il s'agit d'une opportunité présentée par l'institution collaboratrice ou par une diffusion administrative qui leur a donné envie de (re-)découvrir le théâtre. Cette première réponse permet donc de cibler les raisons qui poussent des personnes à participer à un atelier théâtre. En termes de besoin, l'envie d'oser s'exprimer ressort en premier.

D'après mon expérience professionnelle en stage, de nombreuses personnes ont participé à un tel atelier par obligation de l'institution partenaire. En effet, il s'agit parfois d'une condition pour pouvoir continuer à toucher le revenu d'intégration par exemple. Seulement un des répondants l'a indiqué dans sa réponse. On peut donc supposer que les autres ont soit omis de l'indiquer, soit l'ont oublié. D'autre part, cette envie d'oser s'exprimer a probablement été suggérée par les intervenants sociaux qui ont observé un manque de confiance en soi chez l'individu (« Je sens que tu manques de confiance en toi et l'atelier théâtre pourrait t'aider »). Le besoin d'oser s'exprimer serait donc un besoin d'améliorer sa confiance en soi.

- Au sujet des représentations préconçues :

Quelles étaient vos représentations par rapport au théâtre-action avant l'atelier ? Ce sont-elles confirmées ?

La plupart des participants n'avaient aucune idée de ce qu'était le concept du théâtre-action. Par contre, ils avaient une idée de ce qu'est le théâtre traditionnel et beaucoup d'entre eux imaginaient recevoir un texte. Cela se vérifie dans mon expérience professionnelle. A titre d'exemple, lors de la première séance d'un atelier, un homme est venu me demander où il pourrait se procurer le scénario. Une autre personne est venue quelques minutes plus tard pour connaître le rôle qui lui était attribué. Cette expérience démontre que, malheureusement, le théâtre-action et sa démarche ne sont pas encore assez connus du grand public. Pour l'unique personne (hormis les deux coordinatrices) qui connaissait déjà la démarche en création collective, sa représentation de l'atelier était une opportunité d'interpellation de la société (« je pense que le théâtre-action permet de faire passer un message »).

- Au sujet des découvertes et des capacités développées :

Qu'est-ce que l'atelier théâtre vous a permis de découvrir, de développer ?

Il est intéressant de relever que dix personnes sur seize ont répondu en premier « la confiance en soi ». Ce résultat m'a interpellé et je ne pouvais pas l'omettre dans ce travail. Viennent ensuite la capacité de créativité et la capacité à communiquer. La capacité à « lâcher-prise » a été mentionnée quelques fois (« J'ai réussi à vaincre ma timidité », « Je ne pensais pas pouvoir m'exprimer »). Ces quatre éléments démontrent que l'outil qu'est la création collective permet de suite d'améliorer la confiance en soi et de développer certaines capacités nécessaires pour être acteur dans sa propre vie et dans un collectif.

Pour illustrer cette notion de confiance en soi, je vous cite l'exemple d'une jeune femme de 25 ans. Elle prétendait ne jamais vouloir monter sur scène, par timidité et manque de confiance en soi (« je ne m'exprime pas bien, les gens ne vont pas comprendre, ... »). Petit à petit, au fur et à mesure des séances d'ateliers hebdomadaires, elle a pris la parole plusieurs fois dans le groupe et a accepté de monter sur scène en tant que figurante pour la représentation. Lors de cette première représentation, elle est spontanément sortie de son rôle de figurante et a pris la parole devant le public.

Outre ces quatre éléments, qui représentent un dépassement de soi, une cinquième idée a été émise par les participants : c'est la notion de plaisir de faire partie d'un groupe. Il me semble que c'est le moteur de leur engagement au sein de l'atelier.

- Au sujet d'une participation future à un autre atelier :

Seriez-vous prêt à participer à un autre atelier théâtre si cela était possible ?

L'engagement cité à la question précédente se confirme grâce aux réponses obtenues, puisque quasiment tous ont répondu « oui ».

- Au sujet de la place qu'a pris cette activité dans la vie des participants au fur et à mesure des séances d'ateliers :

Pensez-vous que ce type de démarche est important ? Pourquoi ?

A cette question, toutes les personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Ils ont mentionné comme raison principale, le développement de la confiance en soi. Ensuite, ils citent que cette démarche leur a permis d'améliorer leur communication, et de prendre une place au sein d'un collectif. Enfin, cela aurait aidé deux personnes dans l'apprentissage de faire des choix et de dénoncer des inégalités.

- Au sujet de l'ouverture culturelle :

Voudriez-vous assister à d'autres pièces de théâtre de ce type ? Pourquoi ?

A cette question, une seule personne a répondu par la négative. Cette personne a été contrainte d'assister à un atelier de son choix par son contrat « article 60 » avec le CPAS. Les motivations des autres sont clairement l'intérêt culturel et intellectuel que peut apporter le théâtre. Il s'agira de découvrir le travail d'un autre groupe mais aussi de participer à la vie culturelle et sociale de sa région (« Oui, car j'aimerais voir ce qui se passe dans ma commune »).

- Au sujet du ressenti dans le groupe :

Comment avez-vous vécu cette expérience de groupe ? Quels sont les points positifs ? Quels sont les points négatifs ?

L'objectif premier de cette question était d'analyser si le collectif peut être un outil de développement du pouvoir d'agir en création collective.

Tout d'abord, je me suis intéressée aux ***remarques négatives*** concernant le groupe. La première réponse qui ressort le plus est la difficulté de faire partie d'un groupe qu'on ne connaît pas au départ. En effet, la cohésion de groupe prend du

temps à se mettre en place et il faut faire attention aux singularités de chacun. Les motivations et les engagements sont différents et il n'est pas toujours aisé d'accommoder toutes les personnalités. La seconde réponse mise en avant par les participants est la difficulté à gérer le stress lié à la présentation du spectacle et au manque de temps pour créer la pièce.

En ce qui concerne les ***points positifs*** de l'atelier et de la présentation du spectacle, ils citent en premier lieu l'enrichissement du groupe en termes de diversité, de soutien, de sentiment d'appartenance et de cohésion de groupe. A titre d'exemple personnel, une jeune femme est venue me trouver après quelques séances d'ateliers pour m'exprimer qu'elle prenait conscience de ne pas être seule dans sa situation de perte de droits parentaux. Cet exemple illustre le développement d'un sentiment d'appartenance au groupe.

Le deuxième apport positif du collectif en création est très certainement le développement de la confiance en soi. Beaucoup de répondants expriment mieux se connaître et s'être dépassés dans le processus de création collective. L'exemple le plus concret qui me vient à l'esprit est cet homme d'une cinquantaine d'année qui a osé faire son « coming-out » homosexuel devant tout le groupe lors d'une improvisation.

Ensuite, le troisième point positif et non des moindres est en termes de compétences développées : la capacité de mémorisation, la capacité à échanger ses idées, la créativité et la capacité d'écriture et de synthèse sont ressorties.

Finalement, l'amusement et la qualité de l'animation ont été cités à plusieurs reprises.

- Au sujet des qualificatifs accordés :

Pouvez-vous donner un ou plusieurs adjectifs qui représentent le théâtre-action selon vous ?

Cette question a été posée aux différents participants dans le but de pouvoir lister les adjectifs ou qualificatifs qui se rapportent au théâtre-action selon eux. La réponse qui revient le plus souvent est la créativité, le collectif et l'amusement que

l'atelier de création collective a permis de développer. Outre ces réponses, plusieurs mots forts ont été cité : vrai, réel, engagement, solidarité, participatif, confiance mutuelle, utile, dynamique, partage, interpellation, transmission d'un message, ... Toutes ces réponses font écho avec le concept du théâtre-action vu dans la première partie de ce travail.

- Au sujet de l'écoute et de l'expression pendant l'atelier :

Pensez-vous avoir pu vous exprimer pendant l'atelier théâtre ?

Toutes les réponses obtenues à cette question sont positives. Chaque personne interrogée a pu s'exprimer, de quelque manière que ce soit pendant l'atelier de création collective (« J'ai pu dire ma difficulté à faire partie d'un groupe sans que les autres se vexent »).

- Au sujet de la place de la parole individuelle dans la parole collective :

Pensez-vous avoir pu vous exprimer au travers du spectacle ?

Comme pour la question précédente, tous les répondants ont donné un avis positif. Il s'agit donc ici de la création de cette parole collective qui prend en compte chaque avis (« Tous les débats ont permis de créer le spectacle en prenant en compte chaque avis »).

LIEN AVEC LA THEORIE ET CONCLUSIONS :

La démarche en création collective souhaite toujours placer l'individu au centre. Il est acteur de sa propre vie et possède des capacités, bien souvent enfouies ou oubliées, pour trouver une solution face à une difficulté. Dans la même optique, le développement du pouvoir d'agir a aussi cette volonté. Il était donc primordial de donner la parole aux participants sur leur cheminement au sein d'un atelier de création collective.

Ces différents témoignages me permettent de vérifier mon hypothèse de départ : la création collective est un outil vers le développement du pouvoir d'agir. Dans la première partie de cet exposé, j'ai tenté de définir les éléments principaux qui permettent une démarche de développement du pouvoir d'agir en création collective.

Pour faire un premier lien avec la théorie apportée, j'affirmerais que la condition première pour prendre le chemin du développement du pouvoir d'agir est le développement de la confiance en soi. Que ce soit les deux experts du théâtre-action (Paul Biot et Yvon François) ou encore le concept même du théâtre-action, tous affirment que la confiance en soi et en les autres sont une des exigences importantes pour créer une cohésion de groupe et donc développer une parole collective. Les différents répondants ont presque tous cité le développement de la confiance en soi comme capacité développée grâce à l'atelier de création collective. Ils l'expriment bien souvent en termes de « lâcher-prise », en termes de dépassement de soi, mais aussi en exprimant cette capacité à oser s'exprimer devant les autres. Ce premier élément est donc en accord avec mon hypothèse puisque la création collective permet, selon eux, de développer une confiance en soi mais aussi une confiance mutuelle. Une fois que cette confiance est installée entre les membres, la cohésion du groupe va, petit à petit, se développer et amener le groupe à échanger leurs idées, leurs points de vue, et donc de créer une parole collective par la suite.

Le deuxième lien que j'observe entre ces différents témoignages et les concepts de création collective et de développement du pouvoir d'agir est la notion du collectif. La totalité des personnes interrogées parlent au moins une fois du plaisir de faire partie d'un groupe. Le collectif amène une diversité de personnalités, ce qui est très enrichissant pour le développement d'une parole commune. De plus, le groupe va créer un sentiment d'appartenance fort, puisque l'individu prend conscience qu'il n'est pas seul dans sa situation, et que le groupe, par une écoute et un respect mutuels, représente un soutien important pour chaque personne. Cependant, il est intéressant de relever que beaucoup de participants expriment une difficulté de faire partie d'un collectif. En effet, il est nécessaire de prendre en compte la personnalité de chacun, ce qui n'est pas

toujours aisé. Outre cet aspect, plusieurs personnes formulent une difficulté à prendre une place dans un groupe au départ, puisque la cohésion n'est pas encore créée. La cohésion de groupe est une exigence primordiale pour pouvoir développer une parole collective et donc du pouvoir d'agir. Nonobstant, la mise en place d'une cohésion de groupe prend du temps, ce qui peut causer du stress chez les participants.

PARTIE 3 : L'ACTEUR

A) INTRODUCTION ET CONSTATS :

Pour pouvoir me positionner en tant qu'assistante sociale par rapport à mon travail de fin d'études, il m'a été nécessaire de me questionner par rapport au contexte actuel. Il est en effet primordial de faire un état des lieux concernant le travail social et ses méthodes d'action pour pouvoir prendre une place au sein de celui-ci et me positionner en tant que future professionnelle. De plus, il est intéressant, par cette présentation, d'éclairer le lien qu'il peut exister entre le champ artistique et le travail social. La démarche de création collective, démarche artistique avant tout, peut-elle trouver sa place dans le travail social ? Cette démarche s'apparente-elle au travail social ? Dans quelle mesure ?

Dans quel contexte socioculturel sommes-nous et que permet-il de mettre en place ? Quelle est la logique mise en place par les politiques sociales actuelles ? Quelle place y a-t-il pour la dimension artistique dans le champ social ? Quels rôles l'assistant social peut-il ou doit-il jouer ? Quelle est la marge de manœuvre dont il dispose ? Revenons un peu en arrière pour tenter d'éclaircir ce point.

La crise économique des années 80 en Belgique avec ses grands mouvements revendicatifs (montée du syndicalisme), le « papy-boom », le début de la mondialisation, la crise énergétique, etc. ont provoqué une augmentation des problématiques sociales (la pauvreté, l'exclusion, le chômage, ...) et, en contrepartie, une diminution de l'intervention de l'État face à ces problématiques. A cette époque, un mouvement néolibéral (ancêtres du mouvement réformateur

actuel) va s'attaquer à l'État Providence. Il postule qu'en octroyant des droits universels aux demandeurs d'aide, l'État n'encourage pas la participation active de ces demandeurs. Il faudrait, selon ce mouvement, accompagner les usagers dans l'activation plutôt que de leurs accorder des droits. Cette période correspond à la naissance de **L'ÉTAT SOCIAL ACTIF** avec pour conséquences, la mise en place progressive de politiques sociales d'activation et de responsabilisation des individus. Ces politiques sociales se voient renforcées à l'heure actuelle, tant par la crise économique que par les mesures prises par le gouvernement (notamment en matière d'allocation de chômage qui devient de plus en plus régressive). En effet, aujourd'hui, plus personne n'est à l'abri. La pauvreté et l'exclusion touchent de plus en plus d'individus, la classe moyenne n'étant pas épargnée. Face à cette exclusion dite structurelle (car elle ne touche pas qu'un seul domaine de l'existence), l'État Social Actif conclut ceci : pour lutter contre l'exclusion et la pauvreté, il faut réinsérer les individus dans la société au travers de l'emploi. C'est dans cette dynamique que le secteur social, culturel, économique... va se voir modifier.

L'ACTION SOCIALE glisse d'une réponse globale, basée sur du long terme, à une réponse immédiate, de plus en plus technique et individualisée. De plus, cette action, auparavant axée sur l'intervention collective, se veut devenir de plus en plus ponctuelle et individuelle. Si on applique la théorie de Weber (1864-1920) au travail social, l'action de celui-ci a évoluée : elle est passée d'une *« action rationnelle par valeurs »* (déterminée par la croyance en la valeur d'un comportement, indépendamment de son résultat. Il s'agit de l'éthique des travailleurs sociaux) à une *« action rationnelle par finalité déterminée »* (déterminée par un comportement qui est attendu et qui est vu comme condition pour parvenir à un résultat. Il s'agit de l'éthique des politiques sociales). L'action est jugée positive si les résultats poursuivis sont en adéquation avec les ressources mobilisées pour les obtenir. Dans cette optique, il existe une solution adéquate à chaque problème social. Quelle place reste-t-il pour la relation humaine dans cette dynamique d'offre et de demande ? En effet, le risque de ce type de démarche est de plonger le travail social dans une profonde déshumanisation de la relation mais aussi de le transformer en une « entreprise » de services sociaux.

Les **TRAVAILLEURS SOCIAUX**, qui sont chargés de la mise en œuvre de ces mesures, voient leurs missions se modifier : il n'est plus question d'accompagner l'individu dans sa réinsertion sociale mais bien de l'activer pour le pousser à se réinsérer dans la société (professionnellement et socialement). Les valeurs défendues par les travailleurs sociaux (respect de la vie privée, confidentialité, ...) ne sont donc plus en accord avec celles définies par les politiques sociales (contrôle, responsabilisation, activation, ...). Ainsi, la part d'autonomie et d'innovation des travailleurs sociaux dans leur champ d'action se voit de plus en plus limitée. De plus, par la mise en place de ces politiques sociales, l'assistant social se voit confier deux rôles : il doit non seulement assurer l'insertion de l'individu par l'activation de celui-ci mais il doit aussi contrôler la volonté de l'individu à s'activer. Par ce double rôle, les pratiques des assistants sociaux s'apparentent à des pratiques de management et de gestion des problèmes sociaux et il s'en retrouve instrumentalisé. Instrumentalisation qui se dévoile par le fait que l'assistant social n'est plus un professionnel de l'aide sociale mais un agent de contrôle de la volonté des individus à se réinsérer dans la société. On entre ici dans une logique de réponse individuelle à un problème individuel, la responsabilité collective et sociétale n'étant pas remises en cause. A partir de là, on parlera de crise identitaire des travailleurs sociaux ainsi que de perte de sens dans leurs actions professionnelles.

Par conséquent, **L'INDIVIDU** doit prouver sa motivation et se soumettre à une série de contrôles. Il ne doit plus uniquement penser en termes de droits, mais bien en termes de devoirs. La personne a le devoir de s'insérer et l'État a la responsabilité de lui fournir des moyens pour y parvenir. Il s'agit donc de responsabiliser les demandeurs d'aide pour les rendre citoyens actifs et responsables. Le risque de ce type de logique est d'arriver à une stigmatisation, voire une criminalisation des demandeurs d'aide dans le sens où, l'individu est responsable de son problème et ce, en dehors du contexte social dans lequel il se trouve. Il a donc le devoir de trouver une solution face à celui-ci et s'il ne le fait pas, il sera sanctionné de son incapacité. De plus, ceux-ci, déjà plongés dans l'isolement pour la plupart, vont se retrouver encore plus exclus des circuits sociaux habituels. Par exemple, une personne en recherche d'emploi qui perd son droit aux allocations de chômage va devoir se diriger vers les Centres Publics

d'Action Sociale. Ce faisant, l'individu entre dans un processus de paupérisation : difficulté financière, perte du logement, perte de soins de médicaux, éclatement familial, dégradation de la santé physique et psychique, dégradation ou perte des liens sociaux, etc. Ce processus lent mais rarement réversible plonge la personne, malgré l'aide sociale reçue, dans la pauvreté multidimensionnelle. Une logique d'assistance se met en place, au détriment de la logique d'assurance autrefois préconisée par l'État. L'individu n'est plus assuré contre les problèmes sociaux qu'il risque de rencontrer au cours de son existence, il doit désormais sans cesse prouver sa volonté à s'en sortir pour obtenir une aide sociale. De ce fait, il devient un assisté social, auquel l'institution sociale doit apporter une solution aux problèmes rencontrés ; solution bien souvent définie par l'institution et non par la personne. Se pose ici la question de la place de l'individu en tant qu'acteur de son existence et comme ressource même de la solution à ses problèmes.

Ce contexte socioéconomique entraîne une modification dans les **RELATIONS ENTRE LE TRAVAILLEUR SOCIAL ET L'INDIVIDU**, celui-ci ne pouvant plus être perçu dans sa globalité, ce qui efface sa position d'acteur de son existence sociale, culturelle et citoyenne. Le travailleur social étant devenu agent de contrôle, il est bien souvent difficile de créer une relation professionnelle basée sur la confiance et le respect. On assiste à une dépersonnalisation des relations sociales.

Outre toutes ces modifications, l'assistant social se trouve donc dans un conflit de valeurs important : la relation de confiance est devenue une relation hiérarchique basée sur le contrôle, l'aide sociale collective n'a pas de raison d'être puisque chaque problème est individuel, le développement du pouvoir d'agir n'est plus utile puisqu'il est primordial de faire rentrer l'individu dans une case, ... On parlera de désenchantement du travail social et de perte de sens dans l'action des travailleurs sociaux. Pour répondre à ce désenchantement, beaucoup d'assistants sociaux trouvent une autre voie : celle de la dimension artistique dans le travail social. En effet, cette approche place l'individu au centre et en tant qu'acteur de sa vie, ce qui permet aux assistants sociaux de développer des projets avec la personne, et non de trouver une solution à son problème. Cette dimension socio-artistique que propose par exemple le théâtre-action correspond plus aux valeurs

défendues par les travailleurs sociaux : créer une relation de confiance, un espace de parole, une cohésion de groupe, un collectif, ... Il s'agit aussi de partir des ressources des individus pour qu'eux-mêmes, accompagnés par l'assistant social, trouvent une solution adaptée à leur problème.

Face à ces mesures, comment imaginer une place pour le champ artistique dans le champ social ? Alors que l'Article 27, paragraphe premier de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme prévoit que « toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent », comment l'individu peut-il s'épanouir socioculturellement et développer du pouvoir d'agir dans une société qui préconise l'activation de ses citoyens dans une optique de productivité optimale ?

En ce sens, que peut faire l'assistant social, proche des citoyens, pour répondre à ce contexte d'activation et de responsabilisation des individus ? Malgré les rôles qu'il doit endosser suite aux politiques sociales mises en place, l'assistant social dispose d'outils et de méthodes pour développer une marge de manœuvre dans son action. C'est sous cet angle d'approche que, petit à petit, des mouvements collectifs naissent et que des projets d'éducation permanente en découlent. C'est aussi la vision que je souhaite développer dans ma vie professionnelle future.

En effet, les différents stages que j'ai réalisés et les cours proposés par la Haute École m'ont principalement dirigé vers cette dimension culturelle en travail social et cette notion importante qu'est celle du collectif. Je reste persuadée que le travail axé sur le long terme et les projets collectifs ont des bienfaits réels pour ceux qui y participent, mais aussi pour le professionnel qui accompagne les projets. Que ce soit en termes de confiance en soi, de développement du pouvoir d'agir ou même d'émancipation, cette voie qu'offre les mouvements d'éducation permanente et l'outil de création collective amènent, selon moi, à de réels changements positifs.

B) OUTIL D'ANALYSE

Ce premier point permet de comprendre dans quel contexte l'assistant social est amené à remplir ses missions et ses objectifs de manière vaste et globale. Cependant, il ne permet pas réellement de comprendre le positionnement que je souhaite adopter en tant que future assistante sociale. Il n'aborde pas non plus ma vision quant au théâtre-action et plus précisément quant à l'outil qu'est la création collective et le concept de développement du pouvoir d'agir. Enfin, je souhaite aussi mettre en lumière le lien entre la démarche artistique préconisée par la création collective et le travail social. Pour y parvenir, je me suis demandée quels outils vus pendant mon cursus je pourrais utiliser.

Pendant les différentes séances d'analyse de pratique avec mon professeur, Monsieur Lalaoui, je me posais beaucoup de questions quant à mon avenir en tant qu'assistante sociale. J'éprouvais plusieurs difficultés quant à certaines logiques mise en place dans le champ social. Par exemple, le contrôle social exercé sur les personnes en recherche d'emploi n'était pas du tout en accord avec mes valeurs personnelles. Un autre exemple serait le cadre hiérarchique instauré dans les Centres Publics d'Action Sociale, qui me semblait représenter un frein important dans la mise en place de projets et dans la marge de manœuvre dont disposent les assistants sociaux. Toutes ces réalités me semblaient décourageantes, c'est pour cette première raison que je me suis intéressée au théâtre-action et aux mouvements d'éducation permanente.

En outre, pour me permettre de trouver des réponses et d'éclaircir ma vision, Monsieur Lalaoui m'a dirigée vers le cours de Philosophie et Déontologie en travail social, proposé par Monsieur Crucifix et Monsieur Wodon en troisième année de Baccalauréat Assistante Sociale.

Ce cours amenait les étudiants à se questionner quant à leur identité professionnelle et ce, dans un contexte et une dynamique sociale larges. Il posait aussi la question de l'existence du lien entre l'identité professionnelle et l'identité personnelle d'un individu. La plus-value de ce cours, selon moi, était la capacité à respecter la complexité du réel tout en donnant des balises aux étudiants pour pouvoir se positionner en tant que professionnels de l'action sociale. De plus, la grille abordée au cours me permet de prendre conscience de la complexité des rôles que l'assistant social peut jouer. Elle amène aussi la notion de « boussole »,

c'est-à-dire que cette grille n'est pas une mise en boite, elle est à voir dans son ensemble, l'assistant social pouvant jouer plusieurs rôles différents dans une même institution et dans un même projet.

La grille que je vais vous présenter est une topographie de l'identité professionnelle déclinée en quatre territoires identitaires mise au point par Monsieur Crucifix et Monsieur Crispeels (voir annexe 2).

Avant de s'intéresser directement aux quatre territoires, il est important de situer les deux axes. ***L'axe horizontal*** représente l'axe sociétal. Du côté gauche de cet axe, le social est imaginé par la communauté et ses membres. Le social s'imagine tous les jours et la qualité de la relation est importante. De l'autre côté, il s'agira de la structure de la société. Ici, le social est organisé, il est structuré par la société et c'est l'organisation qui importe le plus.

Pour faire un lien avec mon identité professionnelle en tant qu'assistante sociale au sein d'une Compagnie de théâtre-action, je peux dire que je me situe des deux côtés. La position du « communitas » est primordiale dans la démarche de création collective, puisqu'il s'agit de créer une représentation avec un groupe et donc de développer l'imaginaire et la créativité. Les participants se questionnent, débattent, émettent leurs avis, ... sur la société en général et sur des problématiques particulières pour tenter, ensemble de créer un projet collectif et donc une parole collective. De plus, la relation entre le groupe et le professionnel est particulière : il ne s'agit pas d'une relation hiérarchique, chacun étant à un niveau différent avec le professionnel situé en hauteur. En création collective, le professionnel est au même niveau que les participants, ce qui amène une qualité à la relation professionnelle. En ce qui concerne la position de la « structure », il semble aussi que je puisse y trouver une place. En effet, en théâtre-action, les professionnels travaillent constamment avec des institutions sociales partenaires du projet de création collective. Celles-ci sont soumises à des mandats et des règles de fonctionnement propres à chacune d'entre-elles et ne peuvent pas agir comme bon leur semblent. Quand nous entamons un projet, l'animateur doit se soumettre aux règles de fonctionnement de l'institution et son rôle est bien défini, notamment par la convention de partenariat établie entre les parties.

Dans ***l'axe vertical,*** qui représente l'axe de l'agir social, il sera question d'intégration ou de changement social. Vers le haut, la visée du changement social est importante, on remet en cause la société et il faut la modifier pour que chacun y trouve sa place. Le social est mobile. En bas, par contre, le social est fixe et l'intégration permettra à chacun de trouver une place dans la société.

Une nouvelle fois, je pense qu'en tant que professionnelle en théâtre-action, je peux me situer aux deux niveaux. En effet, un des objectifs généraux des ateliers de création collective est l'émancipation socioculturelle de ses participants. Il ne s'agit pas d'une forme d'intégration où l'objectif est de trouver une place à chacun au sein de la société. Ici, l'individu est maître de son destin, il est acteur de sa propre vie. En termes de changement social, l'individu, en développant son pouvoir d'agir, va pouvoir justement agir sur son environnement et donc sur la société vue par ses propres yeux. En outre, en agissant sur son environnement, il trouve une place au sein de la société. Selon moi, ces deux visions sont complémentaires quand elles sont vues à travers la création collective. L'assistant social doit aussi prêter une attention particulière au changement et au développement qui peuvent se produire chez la personne mais aussi à l'intégration de celle-ci qui en découle.

Après avoir identifié ces deux axes principaux, je vous propose maintenant de s'intéresser aux différents territoires identitaires.

LE MILITANT :

L'assistant social « privilégie les relations égalitaires et la force d'un collectif pour transformer le social ». La qualité de la relation est très importante pour le professionnel et il la place au centre de l'action. Ici, le professionnel n'a pas peur d'entrer dans un rapport de force avec les représentants de la structure. Il n'hésite pas à dénoncer les inégalités et les limites de la société. Dans cette optique, ce n'est pas la fonction et le rôle qui priment mais bien la mise en commun de ces fonctions. En effet, seul un collectif peut s'attaquer au changement de la société puisque celle-ci est collective.

Ce premier territoire identitaire fait écho avec la position que je souhaite adopter dans mon futur métier. En effet, en théâtre-action, je porte une attention particulière à la relation égalitaire qui se développe avec le groupe. Chacun est porteur d'une parole et d'idées et peut s'exprimer sans jugements. C'est un des principes fondamentaux de la démarche de création collective. En contrepartie, la capacité à entrer dans un rapport de force n'est pas forcément au centre de la démarche. Il peut y avoir des revendications par rapports aux structures qui découlent du projet, mais ce n'est pas le but premier de l'approche en théâtre-action. Il s'agit plutôt de créer un espace de parole où chacun s'exprime et prend conscience de sa situation pour pouvoir, ensuite, agir sur son environnement. Cette action future peut se faire de manière revendicative mais peut très bien aller dans le sens d'une action personnelle dans le but de s'émanciper et de s'intégrer à la société. Cependant, l'idée que le changement social ne peut se faire que par le collectif est en adéquation avec la vision du théâtre-action : la création collective permet le développement d'une parole commune, qui rassemble chaque membre du groupe pour être présentée à un public ciblé. Il n'est en aucun cas question de présenter une synthèse des différents points de vue, mais bien de créer une nouvelle parole collective, consciente et responsable, en vue d'insuffler une vision de changement chez le public et chez les participants.

LE POLITIQUE :

Dans ce deuxième territoire identitaire, l'assistant social « réforme le social en aménageant la structure de la société ». La structure de la société possède une capacité d'adaptation et elle peut se corriger pour correspondre à l'objectif de toute société : le bien-être de ses citoyens. Dans cette optique, l'assistant social n'hésite pas à interpeller l'institution ou les différents acteurs sociaux et politiques.

Je pense que l'assistant social spécialisé en théâtre-action peut aussi s'identifier à ce territoire. Lorsqu'il s'agira par exemple de solliciter des partenaires, de prendre contact avec des institutions pour organiser une représentation, l'assistant social travaille en troisième ligne. Il prépare à l'action et au changement futur. De même, en création collective, la parole collective sera présentée dans un but précis et donc dans l'idée d'interpeller le public par rapport à un thème précis.

Nonobstant, l'objectif n'est pas forcément d'inciter à un réel changement, mais plutôt à une conscientisation qui, par la suite, peut-être, pourra provoquer un changement. L'assistant social qui encadre le projet devra s'assurer de la justesse et l'intention de cette parole commune pour amener à une réelle dynamique de changement social.

LE SPECIALISTE :

Le spécialiste utilisera les moyens mis à disposition par la structure pour intégrer la personne à celle-ci. Il tentera de développer des compétences spécifiques de la personne pour pouvoir l'intégrer à la structure sociétale. Il est question ici « d'instaurer ou de restaurer les droits et les devoirs » des personnes. Dans ce territoire identitaire, l'assistant social portera une attention particulière au mandat professionnel pour définir son identité professionnelle.

Cette position de spécialiste ne serait pas celle que je mettrais le plus en avant pour mon futur métier d'assistante social au sein d'une Compagnie de théâtre-action. En effet, dans ce territoire identitaire, l'assistant social « agit à la place de ». Il est l'exécuteur des droits et des devoirs pour la personne, ce qui ne me semble pas être le fil conducteur de la démarche en théâtre-action. Certes, l'assistant social peut informer les participants quant à leurs droits et leurs devoirs et il pourra même accompagner ceux-ci dans la restauration de certains droits, mais il ne sera jamais question de « faire à la place de ». La personne est actrice de sa propre existence, elle possède donc des ressources en elle pour pouvoir agir sur son environnement. Le rôle de l'assistant social sera de créer un espace propice à une prise de conscience de ces droits et devoirs. Cependant, il est utile de préciser qu'il est toujours nécessaire de prêter attention au mandat et aux objectifs fixés par les partenaires pour que la démarche de création ne perde pas son sens et son intérêt.

L'ANIMATEUR :

Ce territoire identitaire privilégie la relation humaine. La qualité de la relation, la libre expression, le tissage de liens sont favorisés par rapport à la structure. Cette dernière doit soutenir l'épanouissement personnel de chacun. La valeur fondamentale défendue est l'idée que, dans la qualité de la relation, la personne pourra découvrir et développer des ressources propres pour s'émanciper et s'intégrer à la structure de la société. Il est question ici de rendre la personne responsable de ses droits et de ses devoirs par une meilleure connaissance de ses ressources et de ses compétences et aussi par une prise de conscience de son environnement et contexte social.

Ce territoire identitaire est la deuxième position que je souhaiterais défendre dans mon travail futur. Je suis en effet convaincue que l'espace relationnel est un outil très important et utile en travail social. Lorsqu'une relation de confiance est créée, que ce soit avec une personne, avec un groupe, entre les membres du groupe, etc., le monde des possibles s'ouvre puisque les personnes osent dire, s'exprimer, échanger, ... La qualité de la relation est une des conditions premières à la démarche de création collective car c'est grâce à elle que la cohésion de groupe va pouvoir se développer et que le travail de création pourra débuter.

Outre cet aspect de la qualité relationnelle, la valeur défendue par ce territoire identitaire correspond entièrement à mes valeurs personnelles. Je pense qu'il est primordial de favoriser la responsabilité personnelle de la personne. « Agir à la place de » ne permet pas une réelle prise de conscience. Il est certes utile, mais je pense que cela doit rester ponctuel et dans un but précis et axé sur le court terme. Si l'objectif est une réelle émancipation de la personne, il est indispensable d'insuffler chez elle une prise de conscience quant à ses ressources et ses outils pour s'en sortir. Chaque personne possède des ressources qui lui sont propres et qui lui permettront de trouver une solution à son problème. Je pense que la démarche défendue par les Compagnies de théâtre-action favorise cette prise de conscience et ce processus d'émancipation socioculturelle. En effet, lorsqu'un groupe monte sur scène, il est responsable et conscient de ce qu'il va dire et présenter, ce qui favorise la responsabilité collective. De plus, lorsqu'une personne fait partie d'un groupe, elle développe une responsabilité par rapport à

celui-ci. Chaque membre a des droits mais aussi des devoirs envers les autres, ce qui renforce la cohésion et l'implication de chacun.

C) CONCLUSIONS :

Cette topographie vue au cours de Philosophie et Déontologie du travail social m'a beaucoup aidée dans la définition de la position que je souhaite adopter dans mon futur métier.

Tout d'abord, elle m'a permis d'ouvrir les angles de ma vision et de me rendre compte que le métier d'assistant social n'a pas de frontières précises en termes de position et de rôle. Au cours de ma carrière professionnelle, je serais amenée à modifier ma posture, comme je serais amenée à être confrontée à des positions qui ne me correspondent pas. Cependant, cette grille représente un outil formidable en termes de prise de recul par rapport à mon identité professionnelle puisqu'elle amène à adopter un autre regard par rapport au travail quotidien.

Par la suite, si je devais faire une synthèse de mon positionnement en tant que future assistante sociale, j'opterais pour la posture de militant et d'animateur. Premièrement, les valeurs défendues par ces deux territoires identitaires sont en accord avec mes valeurs personnelles. J'accorde une importance particulière à la relation humaine et à la qualité de celle-ci. De plus, je souhaite adopter une position égalitaire avec les personnes que j'accompagne dans le processus de création collective car je pense que les personnes possèdent autant de compétences que moi dans d'autres domaines. Il m'est aussi difficile de penser qu'une dynamique collective puisse se développer dans un rapport hiérarchique avec les membres puisqu'une des conditions premières à la création est la relation de confiance. Comment une personne pourrait-elle s'exprimer librement si elle a un sentiment d'infériorité par rapport à moi ?

Un autre aspect de mon métier que je souhaite favoriser est la notion de collectif. Je pense en effet que le travail en groupe est porteur de beaucoup de réflexion, d'échange et donc de développement du pouvoir d'agir. De plus, je pense qu'un réel changement social ne peut se produire que par un collectif puisque la société est composée de ce collectif.

Somme toute, ce positionnement que je privilégie n'est pas statique. Il évoluera sûrement au cours des années de pratique, mais ma vision est déjà plus claire grâce à cet outil qu'est la topographie de l'identité professionnelle.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES :

Dans la partie du décor théorique, les trois idées principales sont : l'humain est au centre de la démarche, la notion de « processus » et la notion de « collectif ».

Nous avons vu qu'en création collective, l'humain est au centre de la démarche ainsi que dans le processus du développement du pouvoir d'agir. Dans l'une comme dans l'autre, l'individu est acteur de changement, il est nécessaire de partir de ses ressources et de ses compétences pour trouver une solution à une difficulté. Cette volonté de placer la personne au centre du processus est le premier lien qu'il peut exister entre les deux méthodes.

D'autre part, le concept de création collective ainsi que le concept de développement du pouvoir d'agir nécessitent un cheminement axé sur le long terme. Ils insistent tous deux sur cette notion de processus. Une création collective nécessite du temps, tout d'abord pour créer une cohésion de groupe, et ensuite pour développer, ensemble, une parole collective. La démarche du développement du pouvoir d'agir, elle aussi, a besoin de temps pour se mettre en place. En effet, ce n'est pas du jour au lendemain qu'une personne va sentir son pouvoir d'agir augmenter. Cette démarche a pour exigence un dépassement de soi, bien souvent difficile à réaliser, ce qui implique encore plus cette notion de processus.

Enfin, les auteurs sont unanimes au sujet de l'exigence d'une cohésion de groupe, que ce soit dans la démarche de création collective ou dans le processus de développement du pouvoir d'agir. Ils affirment par cette idée que le groupe, le collectif, amène les membres à un processus de création, mais aussi à une démarche de développement du pouvoir d'agir.

La théorie soutient donc mon hypothèse puisqu'elle met en lumière les différents liens qu'il existe entre les deux concepts.

Sur le plan pratique, la deuxième partie de ce travail de fin d'études démontre elle aussi les liens étroits entre le développement du pouvoir d'agir et la création collective. Tant les experts que le déroulement des ateliers et les réponses obtenues des participants, prouvent que la création collective en théâtre-action permet clairement d'amener l'individu et le groupe sur le chemin du développement du pouvoir d'agir au niveau individuel et collectif.

En tant que future assistante sociale, ce travail de fin d'études me permet d'affirmer ma position d'intervenante sociale en théâtre-action. Les valeurs défendues par les Compagnies de théâtre-action et la place de l'humain au centre du débat sont des fondements que je souhaite développer dans mon futur métier.

Nonobstant, le pouvoir d'agir des participants aura-t-il l'impact souhaité à long terme ? Sera-t-il le moteur d'un réel changement sociétal ? D'un point de vue politique, le pouvoir d'agir développé chez ces participants peut-il modifier certaines politiques sociales mises en place ? Prenons rendez-vous dans dix ans pour le vérifier.

BIBLIOGRAPHIE :

Alvéole Théâtre (s.d) *Qui sommes-nous ?* En ligne, consulté le 1er juillet 2016 à http://www.alveoletheatre.be/category/qui-sommes-nous/

Alvéole Théâtre (s.d) *Spectacles d'ateliers.* En ligne, consulté le 1er juillet 2016 à http://www.alveoletheatre.be/category/spectacles-ateliers/

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 avril 2005 relatif au théâtre-action, pris en application du décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des Arts de la Scène. (2005), *Moniteur belge, 2 août, p.29808.*

Bacqué, M-H., Biewener, C. (2015) *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, France : La Découverte.

Bueno Cazejust, M., Jouffray, C., Portal, C., Vallerie, B. (2012). *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir).* Paris, France : L'Harmattan.

Biot, P. (2006) *Théâtre-action de 1996 à 2006, théâtre(s) en résistance(s).* Mons, Belgique : Editions du Cerisier.

Centre du Théâtre-Action (s.d) *Qui sommes-nous ?* En ligne, consulté le jeudi 16 juin 2016 à http://www.theatre-action.be/qui-sommes-nous

Crucifix, P., Crispeels, F. (2007) *Philosophie et déontologie du travail social.* Syllabus, Unpublished document, Haute Ecole Namur-Liège Luxembourg.

Décret de la Communauté française du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. (2003), *Moniteur belge, 26 août, p.27856.*

Integra Plus (2015) *Missions.* En ligne, consulté le 2 juillet 2016 à http://integra-plus.blogspot.be/p/mission.html

Maurel, C. (2010). *Education populaire et puissance d'agir, les processus culturels de l'émancipation.* Paris, France : L'Harmattan.

Maurel, C. (2012). *Education Populaire et transformation sociale.* Fondation Gabriel Péri. Retrieved from http://www.gabrielperi.fr/assets/files/pdf/cmaurel.pdf

Rapport d'activités (2005) Unpublished document, Alvéole Théâtre. Bastogne, Belgique.

Rapport d'activités. (2014) Unpublished document, Association Integra Plus. Barvaux-sur-Ourthe, Belgique.